Duvernay, Frères & Dansereau
Propriétaires-Rédacteurs.

BUREAUX :—212 & 214, RUE NOTRE-DAME
COIN DE LA RUE ST. GABRIEL
MONTRÉAL.

La Minerve,

JOURNAL POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

TROIS ÉDITIONS
Quotidienne, Semi-Quotidienne et Hebdomadaire

EDITION QUOTIDIENNE. - - - - - $8.00
" SEMI-QUOTIDIENNE - - - 5.00
" HEBDOMADAIRE - - - - 1.00

19me année. EDITION QUOTIDIENNE — MONTREAL, MARDI MATIN, 15 MAI 1877. No. 206

AUX EPICIERS

Venant d'être reçus :

200 demi-boîtes Thé du Japon,

[MATTED]

25 CENTS au comptant seulement

Des échantillons de ce lot ou autres descriptions seront fournis sur demande.

Hendrey & Cowan
IMPORTATEURS
30, RUE DE L'HOPITAL
17 Février. 134—r

Nouvellement Reçu :

Par le Vapeur "City of Quebec"

Sauces Marinades Essences Jelees' de Cross & Blackwell, Fruits Vinaigre de Malt et Marmelade Keillers, Martin Luther.

Barils de Bière de Bass embouteillés par Hibbert Raven

Barriques et demi barriques Claret de Godard 1ère qualité.

Sardines sans arrêtes et aux tomates

"Ardmore" Porter de Guinness, embouteillé par Burk

"N. P. Nelson," Gin DeKuyper en caisses et en barils.

Dufresne & Mongenais
221, RUE NOTRE-DAME
7 Mai. 200—r

HUILE.

Aux Propriétaires de Machines.

Si vous voulez conserver vos Machineries et vous assurer leur bon fonctionnement, employez la "MACHINE OIL BRANDED GLOBE," qui est aujourd'hui le meilleur produit dont on puisse se servir.

L'expérience de M G Stark, qui a étudié dix-huit ans la fabrication d'une bonne huile pour les machines a été heureuse et nous l'offrons sans crainte pour remplacer la mauvaise graisse, les huiles d'olive ou le pied de bœuf ou même l'huile spermacétique la plus pure pour les machines à vapeur de marine ou toute espèce d'engin, quelqu'en soit la force. Elle dure trois fois plus que toute autre huile et nous sommes convaincus que toutes les personnes qui voudront en faire un essai loyal en seront satisfaites, car comme prix et qualité elle ne peut être surpassée dans la Puissance.

Adressez tous les ordres à

McCOLL, STOCK & ANDERSON,
No. 11, Rue Adelaide, Toronto, Ont.

P. S.—Toute boîte devra être revêtue de notre marque de fabrique : "Le Globe"
26 Avril. 191—a k

FOIN ! FOIN ! !
A VENDRE

Les soussignés, tout en remerciant leurs nombreuses pratiques et le public en général pour le libéral encouragement qu'ils ont déjà reçu, ont l'honneur de leur annoncer—comme ils veulent faire le commerce de foin et de grains plus en grand que par le passé—qu'ils viennent de bâtir un entrepôt à la Pointe St. Charles, sur la rue St Etienne, vis-à-vis le nouveau bassin, entre la rue Wellington et les remises du Grand Tronc.

Cette bâtisse est capable de recevoir 400 tonneaux de Foin, et est assurée dans les premières assurances pour un montant qui couvrira toutes les consignations qui leur seront faites, et ils vendront leur Foin et Grains à un prix qui défiera toute compétition. Ils achèteront aussi toutes sortes de produits, et paieront le plus haut prix pour les Patates pour exporter aux Etats-Unis.

Ainsi, n'oubliez pas cette belle chance.

S. R. LARRAU & CIE.,
39 et 41 Rue. St. Paul
Ou à l'Entrepôt principal, Rue St. Etienne, entre la rue Wellington et les remises du Grand-Tronc, vis-à-vis le nouveau bassin, Pointe St Charles.
29 Mars. 168

LINEN GLACÉ

STARCH POLISH

Le "LINEN GLACE" est un composé scientifique pour l'usage des laveuses, préparé sous la direction d'un Chimiste pratique, et garanti pour ne contenir aucun ingrédient injurieux. Les propriétaires en l'offrant au public, le font avec la confiance que du moment qu'on s'en sera servi il deviendra une nécessité domestique. Il se combine promptement avec l'empois, chaud ou froid. Il épargne vingt cinq par cent de travail et d'empois. Il donne plus de consistance, empêche l'empois de coller ou d'occasionner des plis, produit un poli d'ivoire magnifique, et avive les couleurs de fabrication.

Le "Linen Glace" est inestimable pour les Habillements d'Enfants, les Mousselines, les Batistes, les Dentelles et autres fins articles qui ne prendront pas l'empois promptement.

Les Marchandises se conservent aussi plus longtemps et ne sont pas si promptement affectées par l'humidité.

ATTENTION !

Défiez-vous des imitations sans valeur préparées sous la même forme et la même couleur, avec l'intention de tromper. Chaque bouteille du véritable article porte notre marque de commerce. N'en prenez point d'autres.

Manufacturé seulement par la Compagnie dite "LINEN GLACE," Boston, E.-U. S A.

Demandez-le à votre épicier.

THEO. SAUVAGEAU,
Agent pour la Province de Québec,
5, Rue St. Nicolas.
23 Février. 149—tm k

Réfrigérants! Réfrigérants! Réfrigérants !

INVENTION NOUVELLE.

Dernier degré de la perfection ! Pas de moisissure ou de mauvaise odeur ! Le soussigné ayant acheté le brevet du "Kimball's Patent Wool lined Refrigerator," appelle l'attention du commerce et du public en général sur ses mérites.

Le propriétaire du brevet déclare que cette invention est un des plus grands triomphes de l'époque et qu'entre autres avantages il présente les suivants : Un air entièrement exempt d'humidité dans le compartiment où se dépose la glace ; une température froide et uniforme arrêtant la fusion de la glace. De plus ce réfrigérant use moins de glace que tout autre et il peut conserver la viande parfaitement fraîche durant [illegible] jours, comme l'essai en a été fait dans l'été de 1876.

Le soussigné fabrique aussi les "North Star Arctic," et les "Palace Refrigerators."

GEO W. REED
Couvreur en ardoise et en métal,
785 rue Craig.
24 avril—189

Enfants Lisez ceci !

ON DEMANDE

Dans chaque ville du Canada des petits garçons, des fillettes aux yeux vifs et aux joues roses. Chaque enfant doit être robuste et fort comme un jeune spartiate.

Nous voulons que dans dix ans chaque enfant soit un modèle de santé et de perfection physique pourvu que les mères soient assez sages pour nourrir leurs petits enfants avec le "NESTLE'S MILK FOOD," le seul remède qui assure à l'enfant une bonne constitution. Nous demandons aux mères d'en faire l'essai.

THOS. LEEMING & Cie,
Seuls Agents pour la Puissance.
1r Mai 103—r

Biscuits Purgatifs Parisiens

Le meilleur remède contre la CONSTIPATION, MIGRAINE, MAUX de TETE ETC., ETC.

Ces Biscuits sont agréables à prendre et n'ont aucun des effets irritants que la plupart des purgatifs produisent.

POUR LES ENFANTS, c'est le meilleur Purgatif.

A vendre dans toutes les Pharmacies et chez les seuls propriétaires et manufacturiers.

PICAULT & CIE., 75 Rue Notre-Dame, Montréal.
13 fev.—a o 130

Guérison Radicale de la Consomption.

Toutes les personnes souffrant de cette maladie et qui désirent être véritablement guéries devront essayer les célèbres poudres du Dr. Kissner, pour la consomption. Ces poudres, mieux que toutes les autres préparations, guérissent la consomption, et toutes les maladies de la gorge et des poumons, nous avons en elles une telle confiance que pour prouver qu'il n'y a pas de charlatanisme nous en enverrons gratuitement une boîte à toute personne qui en fera la demande.

Nous ne voulons pas votre argent avant que vous soyez convaincu de leur vertu curative. Si vous tenez à la vie ne manquez pas d'employer ces poudres.

ASH & ROBBINS,
360 Fulton Street Brooklyn N Y

CODEINE & TOLU
SIROP & PATE-ZED Dr. Zed
22 & 15, R Drouot PARIS

Contre les irritations de poitrine, bronchites, toux des phthisiques.
1 fr. 25 la boîte.—2 fr. 50 le flacon.

Agent—A. DELAU.
Dépôts —MM. PICAULT & Cie., LAVIOLETTE & NELSON.

EPILEPSIE, HAUT MAL.

HAUT MAL guéri radicalement—pas de charlatanisme—en faisant usage durant un mois des célèbres poudres du Dr. Goulard.

Pour convaincre les malades que ces poudres produisent un effet merveilleux nous en enverrons gratuitement par la malle une boîte à toute personne qui en fera la demande. Comme le Dr Goulard est le seul médecin qui ait fait de cette maladie une étude spéciale et concluante, nous savons que des milliers de personnes ont été guéries radicalement par l'usage de ces poudres, nous garantissons le succès, ou nous nous engageons à rembourser l'argent. Tous les malades doivent employer promptement ces poudres, et ils deviendront convaincus de leur efficacité.

Prix pour une grosse boîte $3 quatre boîtes pour $10, envoyé par la malle ou par l'express, dans toutes les parties des Etats Unis ou du Canada sur réception du prix.

Adresse :

ASH & ROBBINS
360 Fulton Street, Brooklyn, N. Y
9 mai.—202 a

ONGUENT DU Dr. COTTIN

CONTRE LES HEMORROIDES

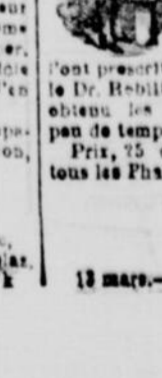

Cet ONGUENT est un véritable spécifique contre les Hémorroïdes, cette maladie si incommode en même temps qu'elle est douloureuse. Un grand nombre de personnes en ont fait usage et se sont trouvées parfaitement guéries.

Plusieurs médecins l'ont prescrit à leurs patients [entr'autres le Dr. Rebillard, de Visitation], et en ont obtenu les meilleurs résultats en très peu de temps.

Prix, 25 cts la boîte. A vendre chez tous les Pharmaciens.

DUGAL & LACHANCE,
Pharmaciens.
Seuls Propriétaires
Ste. Catherine.
13 mars.—154 r

A Messieurs les négociants en vins et liqueurs et négociants épiciers.

Nous avons le plaisir de vous informer que nous sommes établis SEULS AGENTS pour toute la Puissance pour Messieurs

BISQUIT, DUBOUCHE & CIE
COGNAC

et que nous avons toujours en entrepôt assortiment complet des excellentes eaux-de-vie de cette maison bien connue. Nous sommes aussi SEULS AGENTS au Canada pour Messieurs :

Piper-Heidsieck" Champagne
H. Piper & Co's " Carte Blanche, sec"
John Haurie & Cie., Xérès.
Osborne & Co., Oporto.
Sam. Allsopp & Son, India Pale Ale.
T. P. Griffin & Cie, Londres, bouteilles et portées de Bass & Co , Ales & A. Guinness Son & Co., Stout. et Barclay, Perkins et Co , Stout.
"Rip Van Winkle," Genièvre...Schiedam

et importateurs de toutes les bonnes marques de vins et liqueurs.

Nos prix courants seront envoyés sur demande.

JOHN OSBORN, SON & CIE.,
1, Corn Exchange, Montréal
25 juillet.—264 a k

LE VIDO.
EAU DE BEAUTE

Remède infaillible contre le masque, les boutons, les taches de rousseur, et toutes les maladies de la peau, direction sur la bouteille. C'est la plus belle découverte pour embellir le teint, et conserver la fraîcheur de la peau.

En vente chez tous les pharmaciens. Dépôt principal chez le

Dr GAUTHIER
101, Rue St Laurent, Montréal
[illegible]

Faites usage	Faites usage	Faites usage
DU	DU	DU
SIROP	SIROP	SIROP
DE	DE	DE
GOMME	GOMME	GOMME
D'Epinette Rouge	D'Epinette Rouge	D'Epinette Rouge
DE	DE	DE
GRAY	GRAY	GRAY
POUR LA	POUR LA	POUR LA
Toux et le Rhume.	*Toux et le Rhume.*	*Toux et le Rhume.*

G. ARCHAMBAULT & Cie., *Pharmaciens et Chimistes,* 216½ rue St. Laurent, ont constamment en mains un assortiment complet de Remèdes, Produits Chimiques, Médecines Patentées, Parfumerie, Eponges, Brosses, Sangsues, Savon de Toilette, etc.

Un soin particulier est donné aux prescriptions des Médecins.

Dr. G. ARCHAMBAULT, 216, rue St Laurent. Heures de consultations : 8 10 A.M et 5 à 8 P.M.
139—a k

C'EST FOLIE DE DIFFERER de purifier et refaire votre literie par la vapeur et des Agents antiseptiques [le procédé breveté de TOWNSHEND] Les matelas de crin, les lits de plume, etc., peuvent être refaits ou remplis pendant que vous attendez 20 minutes ou une heure—J. E. TOWNSHEND, 39, Rue Bonaventure, près du Carré Victoria.
15 Mars 157—a k

B. BARNES, Blanchisserie de Chapeaux, 782, Rue Craig.

Les chapeaux de feutre et de paille pour Dames et Messieurs sont refaits à la dernière mode.

Après trente jours les chapeaux non réclamés seront vendus pour payer la main-d'œuvre.
4 Mai. 198—dm k

Delle. Masse
ENSEIGNE LA
MUSIQUE DU PIANO
Au No. 187 Rue Amherst
Voisin de la maison commerciale Dupuis Frères.
13 mai.—204 qn

COCHRANE, LEWIS & Co.,
MARCHANDS A COMMISSION ET AGENTS GENERAUX
No 15, Rue de l'Hopital
MONTREAL

Lewis & Cochrane
121, WEST REGENT STREET,
GLASGOW.
Produits Chimiques, Sucre Ecossais raffiné, Indigo, Teintures.
9 mai—a k 2 2

RUDOLPHE RAUSCHER, T. C., Dessinateur et Arpenteur Provincial se charge de divisions de terrain à la ville et à la campagne, examine les arpentages, dresse des plans et fournit des rapports pour les mines et autres propriétés. Se charge de demandes de brevets d'invention. No. 35, rue St. Jacques, Montréal. Références : Le Lieut.-Col. C. E. Belle, Agent des Bois et Terres de la Couronne, Montréal ; le Lt.-Col. J. S. Dennis, Arpenteur-en-Chef, Ottawa ; Hon John Hamilton, Président de la Banque des Marchands, Montréal ; Thomas Workman, Ecr., M.P., Montréal.
9 Mai 201—a k

A V I S.

Les soussignés ayant acheté le Fonds de Commerce de W. A. SMITH & Cie., 20 rue Ste. HELENE, ont transporté leur magasin dans le local autrefois occupé par Leishman, Wilkinson & Cie.,

No. 51, rue St. Pierre

où ils s'occuperont d'une façon spéciale de la

Fabrication de Faux-Cols et de Chemises

On demande les ordres du Commerce.

A. H. SIMS & CIE.,
51, rue St-Pierre.
15 mai—203 m k

FEUILLETON

MICHEL STROGOFF

Par JULES VERNE.

PREMIERE PARTIE.

[SUITE]

CHAPITRE XI

VOYAGEURS EN DÉTRESSE.

En effet, pendant cette courte accalmie, des cris se faisaient entendre vers la partie supérieure de la route, et à une distance assez rapprochée de l'anfractuosité qui abritait le tarentass.

C'était comme un appel désespéré, évidemment jeté par quelque voyageur en détresse

Michel Strogoff, prêtant l'oreille, écoutait.

L'iemschik écoutait aussi, mais en secouant la tête, comme s'ils lui eût semblé impossible de répondre à cet appel.

"Des voyageurs qui demandent du secours ! s'écria Nadia.

—S'ils ne comptent que sur nous!... répondit l'iemschik.

—Pourquoi non ? s'écria Michel Strogoff. Ce qu'ils feraient pour nous en pareille circonstance, ne devons-nous pas le faire pour eux ?

—Mais vous n'allez pas exposer la voiture et les chevaux !...

—J'irai à pied, répondit Michel Strogoff, en interrompant l'iemschik

—Je t'accompagne, frère, dit la jeune Livonienne.

—Non, reste, Nadia. L'iemschik demeurera près de toi. Je ne veux pas le laisser seul...

—Je resterai, répondit Nadia.

—Quoi qu'il arrive, ne quitte pas cet abri !

—Tu me retrouveras là où je suis."

Michel Strogoff serra la main de sa compagne, et, franchissant le tournant du talus, il disparut aussitôt dans l'ombre.

"Ton frère a tort, dit l'iemschik à la jeune fille.

—Il a raison," répondit simplement Nadia.

Cependant, Michel Strogoff remontait rapidement la route. S'il avait grande hâte de porter secours à ceux qui jetaient ces cris de détresse, il avait grand désir aussi de savoir quels pouvaient être ces voyageurs que l'orage n'avait pas empêchés de s'aventurer dans la montagne, car il ne doutait pas que ce ne fussent ceux dont la télègue précédait toujours son tarentass.

La pluie avait cessé, mais la bourrasque redoublait de violence. Les cris, apportés par le courant atmosphérique, devenaient de plus en plus distincts. De l'endroit où Michel Strogoff avait laissé Nadia, on ne pouvait rien voir. La route était sinueuse, et la lueur des éclairs ne laissait apparaître que le saillant des talus qui coupaient le lacet du chemin. Les rafales, brusquement brisées à tous ces angles, formaient des remous difficiles à franchir, et il fallait à Michel Strogoff une force peu commune pour leur résister.

Mais il fut bientôt évident que les voyageurs, dont les cris se faisaient entendre, ne devaient plus être éloignés. Bien que Michel Strogoff ne pût encore les voir, soit qu'ils eussent été rejetés hors de la route, soit que l'obscurité les dérobât à ses regards, leurs paroles, cependant, arrivaient assez distinctement à son oreille.

Or, voici ce qu'il entendit,—ce qui ne laissa pas de lui causer une certaine surprise :

"Butor ! reviendras-tu ?

—Je te ferai knouter au prochain relais !

—Entends-tu, postillon du diable ! Eh ! là-bas !

—Voilà comme ils vous conduisent dans ce pays !...

—Et ce qu'ils appellent une télègue !

—Eh ! triple brute ! Il détale toujours et ne paraît pas s'apercevoir qu'il nous laisse en route !

Michel Strogoff s'approcha des des deux voyageurs et reconnut les deux journalistes.

"Eh ! bonjour, monsieur ! s'écria le Français. Enchanté de vous voir dans cette circonstance ! Permettez-moi de vous présentez mon ennemi intime, monsieur Blount."

Le reporter anglais salua, et peut-être allait-il, à son tour, présenter son confrère Alcide Jolivet, conformément aux règles de la politesse, quand Michel Strogoff lui dit :

"Inutile, messieurs, nous nous connaissons, puisque nous avons déjà voyagé ensemble sur le Volga.

—Ah ! très bien ! Parfait monsieur... ?

—Nicolas Korpanoff, négociant d'Irkoutsk, répondit Michel Strogoff.

—Imaginez-vous, dit Alcide Jolivet que notre postillon est parti avec l'avant-train de son infernal véhicule, nous laissant en panne sur l'arrière-train de son absurde équipage ! La pire moitié d'une télègue pour deux, plus de guide, plus de chevaux ! N'est-ce pas absolument et superlativement drôle !

—Pas drôle du tout ! répondit l'Anglais.

Messieurs, dit Michel Strogoff, nous sommes arrivés, ici, au col supérieur de la chaîne de l'Oural, et, par conséquent, nous n'avons plus maintenant qu'à descendre les pentes de la montagne Ma voiture est là, à cinq cents pas en arrière. Je vous prêterai un de mes chevaux, on l'attellera à la caisse de votre télègue, et demain, si aucun accident ne se produit, nous arriverons ensemble à Ekaterinbourg.

—Monsieur Korpanoff, répondit Alcide Jolivet, voici une proposition qui part d'un cœur généreux !

—J'ajoute, monsieur, répondit Michel Strogoff, que si je ne vous offre pas de monter dans mon tarentass, c'est qu'il ne contient que deux places, et que ma sœur et moi, nous les occupons déjà.

—Comment donc, monsieur, répondit Alcide Jolivet, mais mon confrère et moi, avec votre cheval et l'arrière train de notre demi-télègue, nous irions au bout du monde!

—Monsieur, reprit Harry Blount, nous acceptons votre offre obligeante.

Le Français et l'Anglais, descendant de la banquette de fond, devenue ainsi siége de devant, suivirent Michel Strogoff.

Tout en marchant, Alcide Jolivet, suivant son habitude, causait avec sa bonne humeur, que rien ne pouvait altérer.

"Ma foi, monsieur Korpanoff, dit-il à Michel Strogoff, vous nous tirez là d'un fier embarras!

—Je n'ai fait, monsieur, répondit Michel Strogoff, que ce que tout autre eût fait à ma place. Si les voyageurs ne s'entre-aidaient pas, il n'y aurait plus qu'à barrer les routes!

—A charge de revanche, monsieur. Si vous allez loin dans les steppes, il est possible que nous nous rencontrions encore et..."

[*A continuer.*]

TELEGRAPHIE

(De toutes les parties du Monde.)

Service privé de "La Minerve."

Ottawa, 14.

On dit que la reconstruction du cabinet est complétée. M. Cauchon va se caser pour la vie. M. MacKenzie deviendra président du conseil et sera remplacé au ministère des travaux publics par M. Mills qui sera remplacé lui-même par M. Laflamme. Enfin M. Laurier deviendra ministre du revenu de l'intérieur.

Le Lt-Colonel McLeod, commandant de la police à cheval du Nord-Ouest, est en ville.

L'Hon. M. Cartwright est parti pour Kingston.

Le premier radeau de la saison a descendu les glissoires samedi.

Le "stock" de MM. McGarity et Thompson, épiciers, rue Rideau, a été vendu samedi à 60 cts. par piastre.

Les jeunes personnes [au nombre de 400,] qui forment la congrégation de l'Immaculée Conception, à la paroisse ont fait leur pélérinage annuel à la chapelle de Notre Dame de Lourdes, hier, dimanche.

On a retrouvé, dans la Madawaska, le corps de M. White, fils de M. White employé au département général des postes. Ce jeune homme s'est noyé l'automne dernier en faisant la chasse.

L'Hon Wm. Annand a été nommé agent en chef d'émigration pour tout le Canada.

La descente du bois se fera très difficilement cette année, l'eau étant excessivement basse dans la rivière des Outaouais et dans tous ses affluents.

Ottawa, 14.

Cette année, 20,000 hommes de milice et 1,220 chevaux seront exercés pendant 12 jours.

Les régiments qui devront faire l'exercice seront choisis au sort.

Les officiers seront payés $1 par jour ; les sous officiers et soldats, 50 cts., et 75 cts. seront accordés pour chaque cheval.

Ottawa, 14.

Il se confirme que, dans le cours de la quinzaine, des changements dans le cabinet et des nominations de grande importance auront lieu.

M. Cauchon se retire du cabinet et, dit on, de la vie politique.

M. Laurier sera fait ministre et il y aura un remaniement général dans le cabinet.

On dit que le siége de l'hon. M. Wilson, au Sénat, va être offert à son neveu, l'échevin Wilson, de Montréal.

Toronto, 14.

Le maître du hâvre annonce que les navires tirant plus de cinq pieds d'eau ne peuvent entrer dans le hâvre par le côté est.

La compagnie McDowell jouera au théâtre Morrison la semaine prochaine.

Toronto, 14

Des malfaiteurs ont introduit sous le plancher de l'école des Sœurs Grises une balle de suif enduite de pétrole et à laquelle ils ont mis le feu. Heureusement qu'on s'est aperçu de la chose à temps.

Si l'on eût trouvé samedi le misérable qui a répandu la fausse nouvelle de l'arrivée du "City of Brussels," il aurait certainement été lynché, tant l'indignation de la foule était grande.

Belleville, 14.

Une maison en bois occupée par M. W. Deacon, boulanger et W. J. Hinchey marchand de chaussures, a été brûlé ce matin.

Kemptville, 14.

Le moulin à scie de Cleutier a été détruit par le feu. Perte, $15,000.

West Farnham, 14.

Grand feu dans les bois; deux maisons brûlées ; une autre maison et un moulin à scie en danger. Près du village de Granby, le feu a pris au pont du chemin de fer qui a été complétement détruit. Deux trains se trouvent arrêtés. On a dû traverser voyageurs et bagages au bateau. Si nous n'avons pas de la pluie en abondance, on peut prévoir des dommages considérables.

Québec, 14.

La votation aura lieu, dans le comté de Gaspé, le 2 juillet prochain.

La semaine prochaine, le bureau d'enregistrement sera transporté sur la rue Ste. Anne.

L'Hon. M. Laflamme, ministre du revenu de l'intérieur, est ici pour affaires relatives au bureau des mesureurs de bois.

Québec, 14.

Les ouvriers sont très-mécontents de ce que les entrepreneurs des édifices publics et ceux du nouveau pavage de la rue St Joseph, à St. Roch, ont fait venir des centaines d'hommes de la campagne pour travailler.

Il y a eu des rixes à St Roch et près de la porte St. Louis, entre les ouvriers de la ville et les nouveau-venus.

Les catholiques irlandais préparent une réception à l'ablégat du St. Siége, Mgr. Conroy.

Samedi soir, un nommé François Nadeau est tombé dans un des escaliers des casernes des jésuites et s'est fait de telles blessures qu'il n'a survécu que quelques heures. On va faire une enquête.

Arrivés : navire Abbotsford, Liverpool ; barque Oscar, Leith, leste ; John, Aberdeen, lest; Thomas Lee, Workington, sur leste ; State Minster, Stang, Leith ; Birmingham, Liverpool ; Jessie Boyle, Cardiff; Necker, Arendal : SS Polynesian, Liverpool, 259 passagers, cargaison général ; SS. Valetta, St John, N B ; barque Hero, Liverpool ; Bosphorus, Plymouth ; Mersey, Ardressan ; City of Monolowco, Leith.

Pointe-aux-Pères, 14.

Le vapeur "Corinthian" est arrivé ; il a à son bord deux passagers de chambre, 4 intermédiaires et 29 d'entrepont.

Rivière au-Renard, 14.

Temps doux ; trois navires en vue.

Cap-Rosier, 14.

Cinq navires en vue.

Newcastle, N. B., 14.

Des voleurs ont pénétré dans le magasin de M. Henry Hall, ce matin, en brisant les fenêtres. Les articles volés ne représentent pas une valeur très considérable.

Service de la Presse Associée

Pour "La Minerve."

AMERIQUE

New-York, 14.—Le vapeur "City of Richmond" a rencontré aussi le vapeur "Sidonian" qui, d'après le rapport du "China," avait eu sa chaudière brisée. Le "Sidonian" allait lentement à la voile.

100,000 personnes ont visité hier le Parc Central.

Hier, à l'église St. Michel, on a exposé, pour la première fois, les reliques de St Bénédict.

Moore's Junction, N. Y., 14.—A Moore's Forks, trois milles à l'ouest d'ici, le feu a détruit soixante maisons. La grande tannerie de la compagnie dite "Forest Tanning Co.", à Forest, est brûlée ainsi que les moulins de Clinton et les moulins de Burnham, à Altona.

Des secours ont été envoyés par train spécial de Plattsburgh.

New York, 14.—Une dépêche spéciale de Columbia au "Herald" dit que les "Grangers," dans la législature de la Caroline du Sud, veulent répudier la dette de l'état ou en différer le paiement. Hampton insiste à ce que la dette soit payée.

La "Tribune" annonce que la commission de la douane a définitivement préparé un rapport recommandant la destitution de plusieurs des principaux officiers.

EUROPE

[Par le Câble Transatlantique.]

Londres, 14.—Une dépêche de St. Pétersbourg dit que les diplomates russes considèrent un conflit Anglo-Russe comme impossible. [La Russie autorise l'occupation de Suez par l'Angleterre et celle de la Bosnie par l'Autriche

Berlin, 14.—Le comte Schouvaloff a eu une longue entrevue avec Bismarck à Lauenburg Le résultat de l'entrevue n'est pas encore connu.

Queenstown, 14.—Le "City of Chester," de la ligne Inman, est arrivé aujourd'hui. Il n'a pas rencontré le "City of Brussells" qui, comme on le sait maintenant, avait dévié de la ligne ligne ordinairement suivie par les vapeurs

DERNIER BULLETIN.

Quatre Heures A.M.

AMERIQUE

Philadelphie, 14 — L'ex-président Grant a tenu réception à Independence Hall aujourd hui.

St Louis, Miss, 14—On parle de détournement considérables commis à la douane de cette ville.

New York, 14—On craint une grève parmi les ouvriers voiliers de cette ville, à la suite d'une réduction des gages.

New York, 14 — R. R. Petersen a été arrêté aujourd'hui sur le vapeur "England" venant de Liverpool. Il était signalé par dépêche comme ayant volé en Danemark la somme de 10,000 couronnes ($2,000,) que l'on a trouvée sur lui.

Milwaukee, 14 — Grand incendie dans le moulin de Stevens; perte, $100,000.

New-York, 14 — La chambre de commerce a eu son dîner annuel aujourd'hui au Delmonico. Le président Hayes y assistait.

Le vapeur "Rotterdam" est arrivé.

Boston, 14—Il y a de grands feux dans les bois dans Conway Nord et Bartlett. Les montagnes qui entourent Bennington ne sont qu'une gigantesque masse de flammes.

St Louis, Miss., 14 — Edmonson sera pendu demain à Bloomfield pour ce meurtre dont la preuve a été fournie par la confession d'un de ses complices sur son lit de mort.

New York, 14—Au banquet de la chambre de commerce, plusieurs discours concernant le tarif ont été prononcés. Le président a parlé longuement.

Tilden avait été invité à ce banquet, mais il a refusé d'y assister craignant que sa présence ne fût interprétée comme une approbation de l'élection de Hayes.

EUROPE.

(Par le Câble Transatlantique.)

GUERRE D'ORIENT.

DERNIERES NOUVELLES.

Londres, 14—Une dépêche de Bucharest annonce que l'eau est tellement basse dans le Danube, que les trois "Monitors" qui étaient postés derrière l'île vis-à-vis Ibrail, dans l'ancien lit du Danube, ont dû être abandonnés.

Il y a de grandes inondations dans toute la région qui entoure Bagdad. On craint l'apparition du choléra.

Berlin. 14—Les 7ième et 12ième corps de l'armée russe marchent sur Gingevo et Barna.

Un conflit a failli avoir lieu entre un transport italien et un vapeur turc à la hauteur de Durazzo. Les autorités sont intervenues à temps.

La municipalité de Kischeneff a résolu de fonder un asile pour les soldats invalides.

Edimbourg, 14.—Le correspondant de Londres du "Scotsman," écrit que les préparatifs de l'Angleterre sont tellement complets que, dans dix jours, les autorités militaires peuvent expédier une armée de soixante mille hommes.

Londres, 14.— Les résolutions de Gladstone ont été rejetées par un vote de 354 contre 223 et l'amendement de Sir Hy. Wolf allant à dire que la chambre ne veut, en aucune manière, embarrasser le gouvernement et lui laisse le soin de protéger les intérêts britanniques, a été adopté sans division.

Brindisi, 14 —Le comte Corti, ambassadeur italien près le gouvernement turc, est parti aujourd'hui pour Constantinople.

Londres, 14—Une dépêche venant des sources les plus autorisées confirme la victoire des Turcs à Batoum.

L'empereur d'Allemagne a signé un décret augmentant de 12,000 hommes les garnisons d'Alsace-Lorraine.

En Espagne, on craint que la mise en vigueur de la loi de la conscription n'amène des soulèvements.

Les troupes russes, sous le commandement du général Kaufmann, pénétreront dans l'Inde si l'Angleterre prend part au conflit turco russe.

Le Grand Duc Nicolas est arrivé à Ploieski où il a rencontré le Prince Charles qui prend rang dans l'armée russe.

[Au moment où nous mettons sous presse, à 6 heures du matin, la ville est enveloppée dans un nuage de fumée qui va toujours s'épaississant. Nous craignons bien que les feux qui nous ont été signalés par le télégraphe ne gagnent terriblement de terrain. Nous n'en sommes séparés que par une distance de 18 milles.]

JEANNE D'ARC,

Enfin, nous avons eu la première représentation de "Jeanne d'Arc" dont on parle depuis deux mois, et nous constatons avec un vif plaisir que ç'a été un succès éclatant. Cette représentation avec chœurs et à grand orchestre était une entreprise colossale, et MM. Prume et Lavallée qui peuvent maintenant s'applaudir de l'avoir menée à bien, méritent pour cela les félicitations du public. Rien de tel ne s'était vu en cette ville. C'est la première fois que l'on ait songé à donner ici une pièce de ce genre dont la mise en scène et l'exécution fourmillent de difficultés de toute sorte.

La nouveauté et l'attrait du spectacle, l'intérêt et la sympathie qu'on porte généralement aux hardis novateurs qui l'ont organisé au prix de si généreux sacrifices, ont attiré un concours immense à l'Académie de Musique. La salle était littéralement remplie. Tout Montréal était là, et l'on remarquait même au second rang des fauteuils d'orchestre Lady Dufferin venue *incognito* à cette belle solennité artistique.

L'heure est trop avancée pour que nous entreprenions de tracer un récit détaillé des hauts faits qui constituent le fond et fournissent les péripéties de cette œuvre à la foi religieuse et nationale de Jules Barbier. Tout le monde, du reste, est au fait des principales circonstances de l'histoire de Jeanne d'Arc, et le poëte, presque toujours fidèle à la vérité historique, s'en est admirablement inspiré. La musique de Gounod, tour-à-tour si suave et si palpitante d'émotion et d'énergie, ajoute un prix inestimable à la pièce d'une si haute valeur littéraire. Cette musique a été rendue telle qu'elle devait l'être avec un ensemble, une ampleur et un sentiment du beau musical qui font le plus grand honneur aux exécutants et surtout à leur habile chef d'orchestre, M. Lavallée. Les chœurs ont produit un effet grandiose et on ne saurait trop louer les 80 choristes d'avoir si magistralement exécuté cette partie, la plus difficile sinon la plus importante du programme.

Quant à la partie dramatique, elle a été interprétée de façon à satisfaire même les connaisseurs en matière de théâtre. Le temps nous manque pour décerner à chacun en particulier la part de louanges qui lui est due. Nous y reviendrons, mais nous tenons à dire de suite que tous se sont montrés à la hauteur de leur rôle, et que des amateurs ne pouvaient assurément mieux représenter un chef-d'œuvre,

Le rôle capital, celui de la chaste et incomparable héroïne qui sauva la France autant par sa vertu surhumaine que par sa valeur sur les champs de bataille, — rôle écrasant par sa grandeur et aussi par son étendue car il remplit toute la pièce, — le rôle de *Jeanne d'Arc* était tenu par Mme Prume. Celui-là certes n'a pas été sacrifié, et au moment où nous écrivons ces lignes tracées à la hâte, nous sommes encore sous le coup de l'impression profonde qu'il nous a causé.

Mme. Prume en était à son début sur la scène, et jamais femme n'a débuté avec plus d'éclat. Cette création montre Mme. Prume sous un nouvel aspect qui redouble l'admiration qu'elle s'est acquise depuis longtemps. On connaissait déjà Mme Prume comme une cantatrice séduisante, pleine de délicatesse et de goût, sachant souligner à propos le trait spirituel, moqueur ou badin, ayant fait du chant une étude spéciale, et possédant une méthode sûre de plaire et d'impressionner à la fois.

Mais les plus sincères admirateurs de son talent n'auraient pas soupçonné chez elle des dispositions bien prononcées pour la tragédie, pour ce genre sombre et sévère où il faut pour réussir plus que de la grâce et de l'esprit. Aujourd'hui, ils n'ont plus qu'à reconnaître qu'ils n'avaient pas assez présumé de ses forces et de la variété de ses aptitudes. L'épreuve est faite, et Madame Prume en sort avec gloire. Du premier coup, elle s'est révélée artiste dans toute l'excellence et le charme de ce mot. Maintenant, elle peut aspirer à atteindre tous les sommets de l'art, sans craindre ni chute ni faiblesse. Les vers si poétiques et si bien frappés de l'auteur de *Jeanne d'Arc* prennent encore plus de poésie, de nerf et d'éclat en passant par sa bouche. Au dernier acte elle a été sublime ; elle a joué alors avec une force d'expression, une vérité de physionomie et d'attitudes qui ont électrisé l'auditoire.

Melle. Hone est bien le plus ravissant petit page que nous ayons vu au théâtre. Elle a chanté d'une façon exquise la ballade qui est d'un effet si pittoresque au milieu des scènes de guerre et d'horreur.

Melle. Lavallée a fait preuve d'un talent remarquable dans le personnage d'*Agnès Sorel* aussi malheureuse que coupable après le sacre de Charles VII.

Nous devons aussi des compliments à Melle. Gauthier qui s'est distinguée dans son double rôle.

M. Paul Dumas, dans la personnification de *Jacques d'Arc*, et M. Charles Labelle dans celle du roi, ne laissaient rien à désirer.

M O. Labelle n'avait qu'un rôle très court dont il s'est tiré avec un brillant succès.

M. Bérard sait jouer les héros, de leur nature assez peu courtisans. *La Hire*, un de ces preux sans reproche et sans peur qui ont porté si haut la fortune militaire de la France, a eu en lui un puissant interprète.

Ce monsieur a bien saisi la physionomie et le grand air que devaient avoir ces chevaliers d'un autre âge, prêts à tout oser pour le devoir et l'honneur.

Terminons en disant que l'orchestre qui est un élément très-important dans une pièce de ce genre, imitée de la tragédie antique telle que la composait Sophocle, a été ce que nous avons jamais eu de plus complet et de mieux réussi à Montréal.

LA MINERVE

Mardi matin, 15 Mai 1877.

L'élection de Jacques-Cartier. L'enquête dans la cause de l'élection de Jacques-Cartier a commencé hier matin sous la présidence de Son Honneur le Juge V. P. W. Dorion. On trouvera plus loin un rapport de la cause. MM. Girouard et C. Davidson représentaient les pétitionnaires; MM. Doutre, Devlin, Geoffrion, et Monk M. Laflamme.

Il nous a paru quelque peu étrange de voir M. Devlin en cette cause. Il nous semble que la loi défend positivement à un membre du Parlement d'occuper pour une partie ou pour une autre dans une cause d'élection.

Les édifices du Parlement. Le contrat pour les édifices du Parlement a été accordé, comme nos lecteurs le savent, à MM. Cimon et Piton, entrepreneurs de Québec. Nous n'avons qu'à féliciter ces messieurs, que nous connaissons personnellement, sur ce premier succès, qui doit leur en présager d'autres, car ils passent certainement pour être les premiers entrepreneurs de Québec. A ce titre, nous regrettons vivement la nouvelle publiée dans les journaux d'hier soir que leurs ouvriers se sont mis en grève, dès le second jour des travaux, pour obtenir une augmentation de gages. Calculant que les Travaux du hâvre, $750,000; du chemin de fer du Nord au-delà de $1,500,000; du chemin de fer du Lac St. Jean, $100,000; du Palais de Justice, $75,000; du chemin de fer de Lévis et Kennebec, $160,000; du Canada Central, au-delà de $100,000; et, enfin, les édifices du Parlement, $326,000, allaient jeter pour $3,000,000 d'ouvrage parmi la population ouvrière, les ouvriers ont cru devoir faire les difficiles. En cela, ils se trompent et il entre peut être dans les vues de la Providence que les autres parties de la province profitent un peu des faveurs extraordinaires dont la ville de Québec est comblée par le temps qui court. Ce que les hommes ont pu faire, ils l'ont fait pour Québec. Après avoir enlevé le Département de l'Instruction Publique qui appartenait à Montréal, après avoir donné à Québec le siége du Parlement, ils l'ont comblé de gros cadeaux, qui, contrairement à ce que l'on dit des petits, semblent ne pas entretenir du tout l'amitié; car plus on donne à Québec, plus elle semble vouloir refuser.

Il ne serait pas loyal de notre part de paraître blâmer notre métropole politique des bonnes fortunes qui lui arrivent. Nous sommes tous, au contraire, attachés de cœur à Québec qui est la ville des souvenirs. C'est là que fut déposé le germe de cette belle province de Québec; c'est là que l'univers vit éclore une nouvelle nationalité, qui n'a cessé de grandir au milieu des épreuves. Québec est, en quelque sorte, le boulevard de notre langue, de nos mœurs et de nos lois. Tout le monde et les classes pauvres de Québec surtout devraient comprendre qu'ils doivent quelque chose en retour de cette noble et féconde idée.

Les quelques millions qui vont sortir de la bourse publique en faveur de Québec viennent bien peu de Québec. Toutes les parties du pays sont également taxées pour ces bienfaits locaux. Si la construction des édifices du Parlement est échue à des entrepreneurs de Québec, il ne faut pas oublier que c'est en vertu de la protection spéciale que le gouvernement, ou, plus exactement, le département des Travaux Publics lui a accordée. Il existe une différence de $46,500 entre les prix de MM. Cimon et Piton et ceux des premiers entrepreneurs du pays comme MM. A. Laberge et fils, Allard et Dufort, etc. Les entrepreneurs du Bureau de Poste, de l'Hôtel-de-Ville de Montréal, véritables chef-d'œuvre d'industrie, sont certainement des hommes sérieux et pratiques, comprenant l'importance et l'excellence de travaux de ce genre et s'ils ont fixé à $371,000 ou $372,000 le prix des travaux du nouvel Hôtel Parlementaire, c'est qu'ils ne voyaient guère d'autre manière de calculer sans pertes. Maintenant, si deux entrepreneurs de Québec ont pu arriver à $326,000, sans la moindre offre intermédiaire entre ces deux prix, quelle peut être la raison de cette différence si ce n'est que le département des Travaux-Publics a voulu donner une protection spéciale à Québec, en rendant obligatoire l'usage de la pierre de Québec ou de ses environs. Les entrepreneurs de Montréal, possédant chacun d'excellentes carrières, auraient pu réduire leurs prix d'un montant considérable s'ils avaient eu la liberté d'y prendre leur pierre. L'obligation où ils étaient d'acheter de la pierre à Québec les a mis sur un pied d'infériorité dont MM. Cimon et Piton ont eu parfaitement raison de profiter attendu qu'ils sont les propriétaires des carrières mentionnées par le département dans le cahier des charges, ce dont ils se sont hautement prévalus pour expliquer la modicité de leur prix qui est considéré comme ruineux aux yeux des hommes d'affaires.

Nous ne faisons pas allusion à ces choses comme reproches; nous constatons seulement l'extrême préférence qui a été accordée à Québec sur cette importante question pour demander à notre tour aux ouvriers de Québec de ne pas utiliser ces faveurs contre l'intérêt public et de ne pas profiter d'un surcroît de travaux qui leur arrive pour ruiner les entrepreneurs. Car nous n'ignorons pas que si les entrepreneurs étaient contraints par force majeure d'abandonner les travaux, le gouvernement serait tout simplement obligé de débourser davantage pour les faire exécuter. Nous voulons justice pour tous. De même que le gouvernement sera strictement surveillé pour toutes tentatives d'extras ou de faveurs envers les entrepreneurs, de même tous les efforts devraient être faits pour assurer aux entrepreneurs leurs coudées franches, car leurs intérêts sont maintenant identiques à ceux de la Province et nous espérons sincèrement que le coffre public pourra bénéficier du bas prix qui a été obtenu.

La langue française au 15ième siècle. Nous croyons faire plaisir à quelques-uns de nos lecteurs en leur mettant sous les yeux des fragments des chroniques du 15me siècle, pour leur donner une idée de la langue française à l'époque de Jeanne D'Arc. La représentation de l'opéra de Gounod donne de l'actualité à ces citations. Nous citerons d'abord un extrait d'une lettre de trois gentilshommes Angevins à la mère de Charles VII, lui donnant des détails sur le sacre. Nous faisons suivre cette lettre de la traduction en français de nos jours:

"Pour aler guerir la Saiute Empolle en l'abbaye de Saint Ramy, et pour la appourter en la grant église de Notre-Dame, où a esté fait le sacre, furent ordonnés le mareschal de Boussac, les seigneurs de Reés, Graville et l'amyral avec leurs quatres banières que chacun portait en sa main, armés de toutes pièces et à cheval, bien compaignés pour conduire l'abbé au dit lieu, qui apportait la dite empolle; et entrairent à cheval en la dite grant église et descendirent à l'entrée du cuer. En cest estat l'ont randue amprès le dit service en la dite ablaye; lequel service a duré despuis neuf heures jusques à deux heures. Et à l'eure que le roy fut sacré et aussi quant l'en luy assit la coronne sur teste, tout homme cria Noël et trampilhes sonnaient en tielle manière qu'il semblait que les voustes de l'église deussent fendre.

Et durant le dit mistère, la Pucelle s'est toujours tenue joignant du roy tenant son estendard en sa main. Et estait moult belle chose de veoir les belles manières que faisaient le roy et aussi la Pucelle."

(TRADUCTION.)

"Pour aller chercher la Sainte Ampoule en l'Abbaye de Saint Rémy, et pour l'apporter en la grande église de Notre-Dame où a été fait le sacre, furent désignés le maréchal de Boussac, les seigneurs de Rais et de Graville et l'amiral, avec leurs quatre bannières que chacun portait en sa main, armés de toutes pièces, à cheval et bien accompagnés pour escorter l'abbé du dit lieu, qui portait la sainte Ampoule, et ils entrèrent à cheval dans la dite grande église et descendirent à l'entrée du chœur. De la même manière ils l'ont reconduite à l'abbaye, après le dit service. Lequel service a duré depuis neuf heures jusqu'à deux, et à l'heure où le roi fut sacré, et lorsqu'on lui posa la couronne sur la tête tous les assistants crièrent Noël! et les trompettes sonnèrent d'une telle manière qu'il semblait que la voûte de l'église se dut se fendre.

Et durant cette cérémonie, la Pucelle s'est toujours tenue à côté du Roi tenant son étendard en sa main, et c'était une bien belle chose de voir les belles manières qu'avait le roi et aussi la Pucelle.

Voici maintenant un extrait de la lettre adressée par Jeanne d'Arc au roi d'Angleterre pour le sommer de quitter la France:

Jhésus Maria,

Roi d'Angleterre et vous duc de Bethfort, qui vous dites régent le royaume de France, Guillaume Lapoule (Pole), Jehan sire de Thalbot (Talbot), faites raison au roi du ciel de son sang royal; rendez à la Pucelle cy envoyée de par Dieu le roi du ciel, les clefs de toutes les bonnes villes que vous avez prises et violées en France. Elle est preste de faire paix si vous lui voulez faire raison par ainsi que France vous mettez sur (rendez) et paiez de ce que l'avez tenue. Entre vous, archers, compagnons de guerre, gentils et autres qui estes devant la bonne ville d'Orliens, allez vous-en de par Dieu en vos pays; et si ainsi ne le faites, attendez les nouvelles de la Pucelle qui vous ira voir briévement à votre grand dommage.

Je suis venue cy de par Dieu, le roi du ciel, corps pour corps, pour vous bouter (chasser) hors de toute France, encontre tous ceux qui voudraient porter trahison, malengin ni dommage au royaulme de France.

Et n'ayes point en votre opinion que vous ne tiendrez mie (jamais) le royaume de France, le Roi du Ciel, fils de Ste. Marie ains (mais) le tiendra le roi Charles.... Si vous ne voulez croire les nouvelles de par Dieu de la Pucelle, nous ferrons (férirons, frapperons) dedans à horions et si (ainsi) ferons un si gros hahaye, que encore à mille années (il y a mille ans), que en France ne fut fait si grand, si vous ne faites raison, etc.

INFORMATIONS GENERALES

ACTUALITES.

Mgr. Fabre part aujourd'hui pour Québec en route pour Halifax où il assistera, dimanche prochain, au sacre de Mgr. Hannan. Mgr. l'Archevêque de Québec et Mgr. Lynch se rendent aussi à Halifax pour la même occasion. La population catholique de Halifax présente, en cette circonstance, au nouvel archevêque une magnifique paire de chevaux noirs qui ont coûté $850 et deux belles voitures fabriquées à Londres, une voiture de cérémonie et un coupé double, avec deux harnais montés en argent et également de fabrique anglaise.

Le voyage de Mgr. l'Archevêque de Québec a encore un autre but, c'est la réception de l'ablégat du St. Siége qui est attendu à Halifax le 19.

M. J. A. Mousseau, M. P., donnera ce soir devant le Club Cartier un entretien sur la dernière session du parlement fédéral.

Les membres et amis du club sont respectueusement priés d'y assister. Il y aura plusieurs questions importantes d'un grand intérêt pour le club qui seront discutées à cette séance.

Plusieurs orateurs, membres honoraires du club, prendront la parole.

Comme on le verra par nos dépêches, le feu fait des ravages considérables aux environs de St. Jean, P. Q., et de Plattsburgh, N. Y.

Une dépêche d'Ottawa reçue la nuit dernière, annonce que la place devenue vacante au sénat par la mort de l'Hon. Chas. Wilson, va être offerte à son neveu l'échevin Thos. Wilson, de notre ville.

Le quartier-général du général Sheridan à Chicago est informé que 15,000 Indiens qui sont venus dernièrement faire leur soumission dans les agences Spotted Tail, Red Cloud et autres, commencent à devenir turbulents, et qu'il y a lieu de craindre qu'ils ne rentrent dans dans "le sentier de la guerre." Les préparatifs faits par le bureau indien à Washington en vue de la soumission des anciens hostiles étaient tout à fait insuffisants. Les vivres ont été épuisés en quelques jours et avec la famine, les sauvages menacent de reprendre leur attitude agressive.

L'insurrection semble être virtuellement réprimée dans la République de Colombie. Le colonel Farias, chef des révolutionnaires dans l'Etat de Magdalena, a été battu, et cette défaite, jointe à celle de l'Etat d'Antioquia, mettra probablement fin à la guerre.

Des troubles politiques sont imminents au Pérou, où la situation financière du gouvernement est assez difficile. On craint un mouvement à Acapulco.

La fièvre jaune a éclaté au Callao et à Lima.

On n'a pas encore découvert l'auteur de la tentative d'empoisonnement dont l'archevêque de Quito a failli être victime. Le clergé accuse les libéraux d'être les instigateurs du crime. Il paraît certain que le mobile de la tentative se rattachait à la politique.

M. Mezzacapo, ministre de la guerre en Italie, vient de lancer une circulaire à tous les chefs de corps de l'armée au sujet des soldats qui contractent des mariages devant l'Eglise. Il appelle ces mariages des *concubinats*, nuisant à l'*honneur* et à la discipline militaires, et exige qu'on les flétrisse par une note insérée au livret matricule des soldats. Le correspondant romain de l'*Univers* écrit à ce sujet:

M. Mezzacapo envie les lauriers de M. Mancini: il est fort à croire qu'il n'en aura point d'autres. Un général assez brave pour appeler *concubinat* l'union sacramentelle et pour dire qu'une telle union nuit à l'*honneur* de l'armée, peut aller se reposer, il a assez fait pour sa gloire.

Abdul Khérim est généralissime des troupes turques stationnées en Europe, et Rédif pacha généralissime de celles stationnées en Asie.

Tous les cantons catholiques de la Suisse ont maintenant à leur tête des gouvernements conservateurs, à l'exception de Soleure, dont le réveil semble encore loin de sonner. Le Tessin a été le dernier à secouer le joug du radicalisme qui pesait sur lui depuis quarante ans.

Une des dernières mesures conseillées par le prince de Bismark, avant son congé, a été la mise à la retraite du baron de Werther, ambassadeur d'Allemagne à Constantinople.

Son successeur serait le prince de Reuss, autrefois chargé d'affaires de la Prusse à Paris, et en dernier lieu, ambassadeur d'Allemagne à St. Pétersbourg.

L'Eme cardinal Louis Vannicelli Casoni, archevêque de Ferrare, est mort vers le milieu du mois dernier, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise et la bénédiction du Saint Père.

La ville de Ferrare, dit l'*Univers* perd un saint archevêque, un père doux aux pauvres, plein de zèle et de sagesse dans le gouvernement des âmes.

Il était né à Amelia (Etats de l'Eglise) le 16 avril 1801, avait été créé cardinal réservé *in petto* par le Pape Grégore XVI dans le consistoire du 23 décembre 1839 et publié le 22 janvier 1841.

On sait que les patentes accordées par le gouvernement des Etats-Unis pour les inventeurs des divers modèles de machines à coudre, ont pris fin jeudi dernier, et par là le monopole a cessé dans cette branche d'industrie, ce qui amène une énorme réduction de prix dans la vente de ces instruments. Les machines qui coûtaient $60 et $70 aux Etats Unis, se vendent déjà en détail $18 et $22, et la baisse n'en restera pas là. Le prix de revient de ces machines n'est que de $11 à $15 pour les fabricants, qui ont réalisé des millions de profits nets pendant le temps qu'a duré leur privilége.

Billoir, l'assassin de la femme Le Manach qu'il coupa en morceaux pour mieux cacher son crime, a été guillotiné le 26 avril, à 4 heures du matin, au rond point de la rue de la Roquette par Roch, l'exécuteur des hautes œuvres.

On écrit de Nice au *Courrier du Rhein* que la santé du comte Harry d'Arnim s'est sensiblement améliorée. L'ex-ambassadeur d'Allemagne à Rome et à Paris n'a pas perdu la vue, ainsi que l'ont annoncé quelques journaux allemands. L'inflammation des paupières a complétement disparu et n'aura pas de suites. Mais si l'état général du malade est meilleur, il n'est pas encore tout à fait satisfaisant, et l'on conserve de vives inquiétudes dans son entourage.

On mande de Londres:

Un véritable conseil de guerre, auquel ont assisté tous les généraux désignés, le cas échéant, pour des commandements, a eu lieu aux *Horseguards*. Il a été reconnu que l'Angleterre, eu égard à l'infériorité numérique de son armée, ne saurait songer à lutter contre les troupes du czar en rase campagne. Les cinquante ou soixante mille hommes qu'elle pourrait, à la rigueur, débarquer en Turquie ou en Asie-Mineure seraient, malgré la supériorité individuelle du soldat anglais sur le soldat russe, fatalement écrasés sous le nombre. En revanche, cette armée, appuyée par la flotte anglaise, serait parfaitement en mesure de défendre soit Trébizonde, soit Constantinople contre les armées russes, qui ne pourraient arriver sous les murs de ces villes qu'après des pertes très sérieuses et au prix de sacrifices innombrables.

Il a donc été décidé qu'aucun mouvement militaire n'aurait lieu, pour le moment, sauf peut-être l'occupation de l'île de Crète; mais que toutes les forces dont on dispose seraient tenues prêtes à s'embarquer au premier signal, pour être dirigées sur le point le plus menacé.

NOTES LOCALES

JEANNE D'ARC.—Sur notre première page, à la suite des dépêches, on trouvera le compte-rendu de la représentation de Jeanne d'Arc.

RECTIFICATION. — Jean-Baptiste Cusson, dont le nom a paru dans notre rapport de police de samedi matin, n'est pas M. Jean-Bte. Cusson, mesureur de bois.

TÉNÈBRES. — Hier, vers 5 heures après-midi, des ténèbres épaisses enveloppaient la ville. Il y a évidemment du feu dans les bois aux environs de Montréal. Des personnes versées dans la lecture des almanachs disaient aussi que ces intéressantes publications annoncent une éclipse partielle de soleil pour le 14 courant. A en juger par les dépêches que nous publions ce matin, la cause de cette noirceur était bien sur la terre et non point dans les cieux.

NOUVELLE ÉGLISE.—Dimanche, Mgr. Fabre a béni la première pierre de la nouvelle église de Ste. Cunégonde, en présence d'une nombreuse assemblée où l'on remarquait MM. Lalonde, maire, Trudel, maire de St. Henri, Son Honneur le juge Coursol, l'Hon. L. Beaubien, A. Desjardins, M. P., A. M. Delisle, etc.

ENFANT PERDU. — Une femme du nom de Mitchell tout dernièrement arrivée d'Angleterre, a perdu sa petite fille âgée de six ans, sur le marché Bonsecours, hier après-midi. L'enfant répond au nom de Nelly et porte un petit costume de couleur bleue. Les personnes qui en auraient des nouvelles sont priées de les communiquer au No. 30, carré Chaboillez.

—On démolit en ce moment les murs de la salle d'exercice (drill shed,) par ordre de l'inspecteur de la cité qui les a jugés dangereux.

—Un cheval appartenant à un charretier du nom de Green, est tombé dans le canal, hier après-midi. On l'en a heureusement retiré.

—Les objets trouvés et qui sont en la garde du grand connétable seront vendus à l'encan dans un mois d'ici, par ordre de la cour. Avis aux personnes qui ont quelque chose à réclamer.

HOTEL RICHELIEU.—Voici les noms des personnes arrivées à l'Hôtel Richelieu, hier:

John Riddle, St Louis; A S Gauy, Ottawa; Louis Rousseau, Québec; G Desaché, Tours, France; W H Hollins, Toronto; Dr L A Fortier, Rivière David; J M Chapman, Toronto; M X Duprez, Sorel; Jos Landry, Rivière-du-Loup; Chs. Savard et famille, Québec; Jos Robillard, Lanoraie; J A Dorion, St Ours; Amable Lussier, Sorel, P D'Orvillier, Ste. Anne; George Gélinas, do; Ant. L Augé et sa dame, Rivière du Loup; W Grant, Saguenay; L H Duguay, St Zéphirin; L D Gélinas, Labaie; André Dupré, St Judes; Dame W Wilson, do; J Bte Allaire, do; A Eufresne, Iberville; Joseph Lequin fils, West Farnham; Honoré Lequin père, do; C Coutu, agent, Berthier.

FILTRES A EAU.—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le fait qui ne peut manquer d'être aperçu dans nos colonnes d'avertissements ou d'annonces que M. J. Gardner, 1397 rue Ste. Catherine, vient de recevoir un nouvel assortiment de Filtres Rapides à Eau de Cheavin.

Par la liste des prix décernés à M. Cheavin, dont on peut se rendre compte par la lecture des prospectus, il y a bien peu de doute de leur supériorité, et sans aucun doute leur usage s'étendra dans tout le Canada.

Pour tout ordre on est prié de s'adresser à M. J. Gardner, chimiste. Seul agent pour toute la Puissance.

RAPPORTS ET REPRODUCTIONS.

L'élection de Jacques-Cartier

DEVANT SON H. V. P. W. DORION.

Lundi 14 Mai

Je suis allé une fois chez M. Laflamme, à son bureau, avec M. Lemay que je rencontrai au St Lawrence Hall, mais je ne savais pas qu'il me menait là. M. Laflamme commença par paraître ne pas me connaître, mais ensuite, il avoua qu'il m'avait déjà vu une fois. Puis il me parla de la cause, du bill de particularités. Je lui dis, ainsi qu'à M. Lemay, qu'on n'était pas devant une cour de justice, et je partis aussitôt. Je n'ai eu aucune conversation au sujet de cette cause depuis une semaine. Je ne m'occupe pas de politique depuis bien longtemps. J'ai agi durant l'élection d'après les ordres reçus. M. Rodrigue m'a dit lui même qu'il était agent électoral de M. Laflamme à Ste. Geneviève. MM. Perry et Stewart, du *Herald*, ont aussi payé chacun une *traite* à l'hôtel; ils me paraissaient des agents électoraux de M. Laflamme.

Hilaire Martin, tailleur de pierre et maçon.—Je suis électeur de Ste. Geneviève. J'ai voté à la dernière élection. Je travaillais alors à la carrière de Ste. Geneviève; je taillais de la pierre. Avant l'élection, M St. Denis est venu à la carrière et a dit: Celui qui ne votera pas pour M. Laflamme sera *clairé* de la carrière. Il y avait plusieurs ouvriers présents. C'était à peu près une semaine avant l'élection. M. St Denis était un des *cabaleurs* de M. Laflamme. Le jour de la fête, il est venu un homme avec M. St. Denis; ils m'ont questionné chez M. Bélair, à l'hôtel, au sujet de la cause. J'ai refusé de répondre. L'impression parmi les ouvriers était que ceux qui ne voteraient pas pour M. Laflamme seraient déchargés. J'étais en faveur de M. Girouard ainsi que le plus grand nombre des ouvriers. Je suis allé voter. J'avais cessé alors de travailler à la carrière. J'avais perdu $117 que ne m'a pas payées le sous-contracteur Wilson, pour lequel je travaillais.

Pierre Célestin Martin, tailleur de pierre et maçon. — Je suis électeur de Ste. Geneviève et j'ai voté à la dernière élection. Je travaillais à la carrière de l'Ile Bizard.

M. Antoine St. Denis m'a dit: Les gens qui ne voteront pas pour M. Laflamme seront mis hors de la carrière. On était trois ou quatre électeurs.

Transquestionné.—Le but de M. St. Denis en disant cela m'a paru être d'intimider les électeurs qui travaillaient dans les carrières pour le canal Lachine. Je me suis prononcé dans l'élection pour le parti conservateur.

André Demers, fils, carrier.—Je n'étais pas électeur de Ste. Geneviève à la dernière élection. M. Antoine St. Denis a passé alors dans la carrière en disant que ceux qui ne voteraient pas pour M. Laflamme, perdraient leur place. C'était trois ou quatre jours avant la votation. Ce M. St. Denis était connu pour être un des cabaleurs de M. Laflamme. M. St. Denis a dit cela à M. Rodier, électeur, et à moi. M. Rodier a voté.

Etienne Demers, journalier de Ste. Geneviève.—Je suis électeur, mais je n'ai point voté. M St Denis a dit que si on ne votait pas pour M. Laflamme, on serait déchargé. C'était, je pense, un des cabaleurs.

Chs Hosmer, surintendant de la Compagnie du Télégraphe à Montréal.—J'ai l'originaux de télégrammes envoyés par M. Laflamme touchant la dernière élection. Je les produis.

J. B. Demers, tailleur de pierre et maçon de Ste. Geneviève.—J'ai voté à la dernière élection. Je travaillais alors à la carrière Ste. Geneviève. M. St. Jean m'a dit de voter comme je voudrais; je travaillais ordinairement seul et je ne sais rien de plus. Je ne veux pas dire de quel côté j'ai voté.

Edouard St. Jean, tailleur de pierre et maçon de la Pointe-Claire.—J'étais électeur de Ste. Geneviève lors de la dernière élection, et partisan de M Laflamme. J'étais un des *foremen* de la carrière de Ste. Geneviève. M. Rodrigue, je crois, m'a donné une liste de voteurs de la carrière; il y avait 15, 16 ou 17 noms, tant pour M. Laflamme, et tant pour M. Girouard. On m'a dit de voir les électeurs favorables à M. Girouard. J'ai dit à tous les hommes de voter, que je ne réserverais personne. C'était connu dans Ste. Geneviève que M. Anthime St. Denis travaillait pour M. Laflamme, et il a fait tout son possible en faveur de M. Laflamme. M. Rodgers, le soir où M. Henning et moi nous avons été voir M. Laflamme à l'hôtel de Bélair, M. Rodgers a payé une *traite* à tout le monde; il y avait 18 ou 20 personnes. Il s'en prit deux ou trois verres. Je n'ai pas eu d'argent de M. Laflamme pour payer des *traites* ou des électeurs.

(Ce témoin fait preuve de peu de mémoire; avec lui tout est possible, et rien à peu près n'est certain.)

Transquestionné.—J'ai eu plusieurs conversations avec M. Hemming au sujet de l'élection. C'était moi qui engageais les hommes. J'ai envoyé voter des électeurs qui étaient à ma connaissance pour M. Girouard. Quand j'ai envoyé des ouvriers au quai de la Pointe-Claire, je n'ai pas fait de distinction entre les partisans de M Laflamme ou de M. Girouard. Pas un homme de mon chantier ne peut dire que j'ai empêché quelqu'un d'aller voter. M. Henning ne connaissait rien dans la carrière, et c'est pour cela qu'il a été déchargé.

A 5 heures p. m., la Cour s'ajourne à demain.

CONSEIL - DE - VILLE

(*Séance spéciale*)

Lundi, 14 Mai 1877.

Le conseil s'assemble à trois heures, sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Sont présents les échevins Nelson, David, Grenier, Taylor, Wilson, Hood, Rivard, McCambridge, Childs, Mercer, Laberge, Robert, Gauthier, Clendinneng, Kennedy, Chaussé, Laurent, Généreux, Thibault, McLaren.

PETITIONS.

Les pétitions suivantes sont présentées:

De Hugh Reilly, charretier, demandant l'autorisation d'avoir des voitures doubles et simples avec un seul numéro.

De John Dougall et fils, demandant l'autorisation d'établir une machine à vapeur aux Nos. 33 et 35, rue Bonaventure.

L'échevin Thibault présente une pétition des mécaniciens de Montréal, se plaignant de ce que grand nombre de propriétaires de machines à vapeur emploient des mécaniciens qui ne possèdent pas les connaissances nécessaires, et demandant l'établissement d'un bureau pour délivrer des certificats.

De Magloire Prévost, demandant l'autorisation de vendre des rafraîchissements au Parc Mont-Royal.

De Luc Dufresne, demandant d'être nommé contre-maître du département de l'Aqueduc, en remplacement de feu G. Lynch.

Des propriétaires du Quartier Ste. Anne, se plaignant de la fumée que répand dans le voisinage l'usine de MM. Pillow & Hersey à la Pointe St. Charles.

RAPPORTS.

Les rapports suivants sont présentés:

Du comité des chemins, recommandant d'arrêter le tunnel de la rue Craig à la rue Lacroix.

Du même, présentant le plan du Quartier St. Jacques pour être homologué d'après la loi.

Du comité de l'éclairage, demandant une appropriation de $250 pour acheter le nouveau plan de la ville publié par M. Smith.

Du comité de l'octroi du chemin de fer, exposant les pourparlers qu'il a eu avec le gouvernement au sujet du tracé du chemin de fer de Montréal, Ottawa et Occidental.

Le rapport du comité des chemins pour placer les différents Carrés et les Parcs de la cité, à l'exception du Parc Mont-Royal, sous le contrôle du comité des chemins, est pris sous considération.

Sur motion de l'échevin Wilson, le Conseil rejette le rapport.

Sur motion de l'échevin Hood, le Conseil se forme en comité général sur le rapport du comité des chemins pour homologuer les plans des quartiers St Laurent et St. Louis.

Le Conseil examine minutieusement les plans et adopte une partie des changements projetés.

L'échevin Rivard demande quels sont les avis que doit donner la Corporation avant d'homologuer les rues.

Son Hon. le maire Beaudry. — Un mois d'avis après l'adoption du rapport.

AVIS DE MOTION.

L'échevin Thibault. — Que le trottoir de la rue Ste. Marie, depuis le carré Dalhousie aux limites de la ville, à Hochelaga, soit réparé.

Le Conseil s'ajourne à six heures.

Memorial Necrologique.

M. ALAIN DE KERSABIEC, CAPITAINE DES ZOUAVES PONTIFICAUX

Il y a quelques jours à peine, notre collaborateur, M. Edouard de Kersabiec, conduisait à sa dernière demeure, dans le cimetière de Saint Etienne de Montluc, un frère plus jeune que lui, et bien digne de tous nos hommages.

Né le 23 septembre 1842, Alain de Kersabiec entra à dix ans, au collége Saint François Xavier des Jésuites de Vannes, il en sortit bachelier, à dix-sept; ans sa mère y consentant, six mois après, il partit pour Rome, où son cœur et sa foi le sollicitaient d'aller défendre le Vicaire de Jésus Christ attaqué par la révolution.

Il fut des Francs Croisés de Cathelineau, des Zouaves-Pontificaux de la Moricière et de Becdelièvre. Combattant à Castelfidardo, il y fut blessé grièvement à la jambe et demeura prisonnier des Piémontais. Compagnon de Guérin, de sainte mémoire, il occupa, à Osimo, le lit d'hôpital que la dépouille mortelle de ce *petit ange* venait de quitter pour le ciel. Le Saint-Père daigna le nommer chevalier de son ordre de Pie IX.

Après un court séjour en France, Alain de Kersabiec retourna à Rome; il fut de tous les travaux de cette garnison laborieuse, il subit toutes les tristesses infligées au Saint Siége par la politique d'alors, il assista à tous les combats: à Viterbe, à Valentano, à Mentana, et depuis, à la Porta-Pia. Il vit les horreurs de l'entrée des Piémontais à Rome et eut sa part des outrages que les soldats de la révolution infligèrent aux martyrs de la Justice et du Droit. De retour en France, il fit la campagne des volontaires de l'Oust, durant l'hiver de 1870 à 1871.

Alain de Kersabiec s'était marié à Rome, avec une jeune canadienne, d'origine française, Melle de Beaujeu, qui, toute dévouée aux nobles causes, avait trouvé en ce jeune zouave ce qu'avait rêvé son ame ardente pour le bien. Ils espéraient le bonheur ici-bas, et tout semblait leur sourire, mais ces travaux multipliés dans la période de la vie où les forces ont besoin d'être ménagées avaient gravement atteint la santé du soldat du Pape. Il avait donné dix ans de sa vie à Rome et à la France, à ses deux affections de ce monde; il mit le reste à franchir la distance qui sépare le ciel de la terre: ces six dernières années ont été employées par lui à mourir, jour par jour, lentement, courageusement, pieusement, saintement. Sa dernière recommandation à sa jeune veuve a été celle-ci: "Je veux sur ma tombe une pierre de granit avec une croix, et audessous:

"IL A SERVI L'EGLISE."

Alain de Kersabiec avait une nature droite, franche, loyale, ennemie de toute voie détournée; il avait obtenu lentement, par la force des choses et par son seul mérite, le grade capitaine.

Revue de Bretagne et de Vendée, vingt-et unième année, Avril, 1877.

La France Agricole

La France possède à l'heure actuelle cinq cent vingt cinq comices agricoles. Cinq ou six départements sont seuls dépourvus de ces utiles associations, dont l'objet est de permettre aux agriculteurs qui en font partie de discuter en commun les meilleurs procédés de culture et d'en encourager l'application au moyen de primes et de récompenses. L'action des comices est complétée par le concours que leur prêtent un grand nombre de sociétés libres d'agriculture, d'horticulture, et par le haut enseignement agricole donné dans plusieurs départements par des professeurs occupant des chaires spéciales aux principales cultures des diverses contrées. Le nombre des membres qui composent les sociétés libres d'agriculture est de de 28,000; les sociétés d'horticulture comptent 16,000 adhérents; enfin, on ne put pas évaluer à moins de 60,000 les agriculteurs engagés dans les comices.

Cette représentation agricole entièrement libre est de beaucoup supérieure, en importance, à la représentation industrielle et commerciale officielle; telle qu'elle est organisée par les chambres de commerce et par les chambres consultatives des arts et manufactures. Il est même probable, bien qu'il n'existe aucune statistique certaine sur ce point, que le personnel des chambres syndicales qui constituent la représentation industrielle et commerciale libre, n'atteint pas, à beaucoup près, même en y comprenant les syndicats ouvriers, le chiffre de 100,000 adhérents, chiffre très largement dépassé par les associations agricoles.

Ce simple rapprochement entre la représentation commerciale et la représentation agricole prouve mieux que de longs développements la faveur dont jouit en France l'agriculture.

L'agriculture forme en effet la base fondamentale de la richesse des peuples, et si l'industrie doit compléter l'agriculture, elle ne saurait suppléer à son insuffisance. Un peuple n'est véritablement riche, quelle que soit d'ailleurs sa fortune industrielle, que s'il trouve sa subsistance dans le sol national, que si l'agriculture le rend indépendant de ses voisins pour les besoins primordiaux de la vie. Telle est à peu de choses près, l'heureuse situation de la France.

Sur une superficie totale de 53 millions d'hectares environ, la France comprend un territoire de 41 millions et demi d'hectares, ce qui veut dire qu'elle peut livrer à l'agriculture 78 0|0 de sa surface, le surplus étant occupé par les terrains bâtis, par les routes, les voies ferrées, les cours d'eau, et enfin par les montagnes.

Si maintenant on examine le territoire productif, utilisable à divers titres, on constate qu'il est mis en culture en France sur 91 0|0 de sa surface, et que 9 0|0 seulement de cette surface restent encore à l'état inculte. Peu de pays sont à cet égard dans une meilleure situation que nous; ce sont: les duchés allemands, la Saxe royale, le Danemark, la Bavière, l'Autriche, et surtout le Wurtemberg, dans lequel le territoire agricole est utilisé jusqu'à concurrence de 98 6 0|0 de sa surficie.

La Belgique doit être placée sur la même ligne que la France, mais les autres Etats sont beaucoup moins favorisés. Dans la Grande Bretagne, par exemple, les terres incultes occupent plus de 28 0|0 du territoire agricole. Cette proportion est de 43 0|0 pour le Portugal, de 47 0|0 pour la Suède et de 72 0|0 pour la Norwége; en Hollande même, l'écart entre le territoire utilisable et le territoire utilisé excède 23 0|0.

En 1840 la France produisait 190 millions d'hectolitres de céréales, et cette production a atteint 218 millions d'hectolitres en 1873. Toutefois, cette augmentation de 28 millions d'hectolitres est due, non à une plus value de rendement, mais à un accroissement des surfaces ensemencées. Cela est évident si on remarque que le rendement moyen en céréales, dans la période de 1858 à 1862, était de 16 hectolitres 2 à l hectare, alors que la période de 1869 à 1873 n'a plus donné que 14 hectolitres.

D'après un recensement qui porte sur l'année 1873, la France dispose, en chiffres ronds, de 17 millions et demi d'hectares de céréales, farineux et cultures potagères, de 7,300,000 hectares de prairies et fourrages auxquels viennent s'ajouter 2,580,000 hectares de vigne.

VARIÊTÉS

La myopie est une de ces infirmités qui prêtent quelquefois à rire. M. X..., qui à trois pas ne distingue pas une asperge d'un éléphant, nous permettra bien de conter ses bévues.

Il a pris récemment un valet de pied inexpérimenté, auquel il a dit:

—Je reçois tous les mardis. A mesure que mes invités arriveront vous les annoncerez.

Le soir de la réception venu, le valet de pied, correctement vêtu du frac noir et de la cravate blanche, pénètre dans le salon et annonce un premier visiteur.

M. X..., à son entrée, sans prendre le temps de mettre son binocle, se précipite vers la porte, et serre à tour de bras les mains de son domestique, auquel il demande des nouvelles "de la santé de sa femme" tandis qu'il crie à son invité, planté timidement sur le seuil:

—On gèle ici... Mettez donc une bûche au feu!

⁂

Parlez-moi des enfants pour dire sincèrement ce qu'ils pensent.

M. Bébé est en visite avec sa mère. Il bâille à se décrocher la mâchoire.

—Est-ce que tu es fatigué, mon ami? demande la maîtresse de la maison.

—Non, madame.

—Est-ce que tu as faim?

—Non, madame.

—Alors, comment se fait il que tu bâilles comme ça?

—C'est que je m'ennuie, madame, répond Bébé sans le moindre embarras.

⁂

Trépigny-les-Taupes est une cité renommée pour son ignorantisme. Seul, le directeur des postes semble être un peu au-dessus de la moyenne.

L'autre jour, les notables de Trépigny donnaient un banquet auquel assistaient tous les habitants, veau et salade compris. Le directeur des postes avait cru ne pas devoir refuser d'assister à ces agapes.

Le maire de l'endroit, peu ferré sur la grammaire, porta un toast et s'écrie:

—Citoyens *je boit au peuple!*

—Et moi, *je boit aux lettres* réplique le directeur des postes.

Depuis ce jour, Trépigny a ouvert un concours où celui qui devinera le toast du directeur des postes gagnera une paire de canards.

⁂

A la cour d'assises:

—Pourquoi avez vous tué votre femme?

—La vie commune était devenue insupportable.

—Il fallait vous séparer.

—Je lui avais juré de ne la quitter qu'à sa mort.

MARIAGE

—A l'église Notre-Dame, par le Révd. M. Gibaud, M. Félix Poulette, mécanicien, à Mlle Jane Lulligan, fille de M. John Lulligan et de Dame Mary O'Connor.

ACADEMIE DE MUSIQUE
(MONTREAL.)

Direction .... MM. F. Jehin-Prume et C. Lavallée.
Régisseur de la scène.. Achille Genot.
Décorateur,.............. R. T. Garant.
Costumier,.............. Signor [illegible]
Directeur de la lumière électrique .... M. T. [illegible]

Lundi, 14, Mardi, 15, Mercredi, 16, Jeudi, 17, Vendredi, 18, Samedi, 19
Mai 1877

Pour la première fois en Amérique,

JEANNE D'ARC

Grand drame lyrique en cinq actes et [illegible] tableaux et en vers de JULES BARBIER.

Musique de CHARLES GOUNOD.

Représenté à Paris avec un succès sans précédent pendant 471 soirs consécutifs.

1er Acte—DOMREMY
2me Acte—CHINON
3me Acte—ORLEANS
4me Acte—REIMS
1er Tableau: Place de la Cathédrale.
2me [illegible] Scène du Sacre.
5me Acte—ROUEN
1er Tableau: La Prison.
2me [illegible] Le Bûcher.

CHŒUR de 80 voix formé par les meilleurs amateurs, Dames et Messieurs.

ORCHESTRE composé de cinquante de nos [illegible] artistes-musiciens.

Pour plus amples détails, voir les programmes.

PRIX D'ENTRÉE—Siéges réservés, $1; admission, 75 et 50 cts.

Levée du rideau à 7½ hrs précises.

Le plan est déposé chez M. Prince, marchand de musique, rue Notre Dame.

7 mai. 200

Fonds de Secours pour les Familles tués au Feu de la Rue St. Urbain.

Les personnes qui désirent contribuer à ce fonds sont priées d'envoyer leurs souscriptions à M. Henry Lyman ou à la Banque d'Epargne des Marchands, avec instruction de placer la somme au crédit du Trésorier.

JAMES STEWART,
Secrétaire.

Montréal, le 9 Mai 1877. 202

CUISINIERE. — On demande une bonne cuisinière au No. 33, rue St. Hubert.
15 mai.—6 p 216

ON DEMANDE

Nous demandons à Montréal DES AGENTS actifs pour la vente du Livre Catholique le plus intéressant qui ait jamais été publié. Illustration au chromos. Chaque souscripteur recevra en prime un chromo valant $10. Aussi pour la vente de la "Nouvelle Histoire Illustrée de la Puissance," qui contient pour $10,000 de gravures sur acier, sur bois et sur pierre. Cet ouvrage est complet en quinze livraisons ou en volumes reliés. Aussi, pour vente des ouvrages nouveaux.

S'adresser à

R. B. RIGNEY & Co., Editeurs,
1[illegible]5 Rue St. François-Xavier, Montréal.
8 Mai 201—1m k

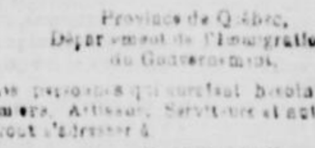

Province de Québec,
Département de l'Immigration du Gouvernement.

Les personnes qui auraient besoin de Fermiers, Artisans, Serviteurs et autres, devront s'adresser à

B. IBBOTSON,
Agent de l'Immigration du Gouvernement,
No. 19 rue S. Bonaventure.
5 mai—[illegible]

AVIS AUX EMPRUNTEURS.

La Société de Construction St. Jacques a en mains un montant considérable à prêter sur Hypothèques de première classe. S'adresser au bureau de la Société, No. 10½ Rue St. Jacques.

Conditions très libérales.
5 Mai. 199

A VENDRE

Une appropriation de $1,000 à la Société de Construction Canadienne-Française.

Aussi,

Un Livre de $1000 à la même société, payé jusqu'à ce jour; ce dernier à 50 par cent au-dessous du montant payé.

S'adresser à
LOUIS LARIVE, père,
31, Rue St. Louis.
28 Avril. 191—j k

BRIQUES ET SABLE A VENDRE

Les soussignés informent respectueusement le commerce et le public en général qu'ils manufacturent maintenant des Briques à leurs remises de Briques, sur la Ferme "Gale"; ils vont aussi ouvrir des Puits de Sable, et seront prêts cet automne à prendre des contrats pour la pierre de fondation et pour la chaux.

On pourra obtenir les informations nécessaires en s'adressant au Bureau No. 147, Rue St. Jacques.

HOGAN & BEAUFORT,
147, Rue St. Jacques.
[illegible] 175

La Banque Consolidée du Canada

Avis est par le présent donné qu'un DIVIDENDE de

TROIS PAR CENT [3 p. c.]

sur le capital payé de cette institution, a été déclaré ce jour pour le semestre courant, (formant avec le précédent dividende semi-annuel) SIX ET DEMI PAR CENT, [illegible] pour l'année courante, et que ce dividende sera payable le et après

Vendredi, le premier jour de Juin prochain.

Les livres de transfert seront fermés depuis le 17 jusqu'au 31 Mai prochain, les deux jours inclusivement.

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE des actionnaires aura lieu à la Maison de Banque, Montréal, MERCREDI, le SIXIEME jour de JUIN prochain, à MIDI.

Par ordre du Bureau,
J. B. RENNY,
Gérant-Général.
Montréal, 17 Avril 1877.—187

EDITION DE 5 HEURES

DERNIERES DEPECHES.

Ottawa, 15.

Le feu dévaste les bois et les montagnes à l'ouest du chemin de Chelsea. Les cultivateurs de [illegible] redoutent un embrasement comme celui de 1870.

Cowansville, P. Q, 15.

Feux considérables dans les bois. Quatre cents cordes de bois et une grande quantité d'écorce appartenant à l'Hon. M Baker, ont été détruites hier par le feu.

Chicago, 15.—On dit que le général Julius White va être nommé ambassadeur en Turquie.

Philadelphie, 15.—La réception du général Grant hier, à "Independance Hall," a été un véritable triomphe.

Richmond, Va., 15. — Une lionne échappée d'une ménagerie jette la terreur aux environs de la ville.

Washington, 15. — Dans le procès de la succession Vanderbilt, Madame Laffitte, en France, se trouve intéressée pour une somme considérable. On croit que Cornelius est allé en France pour composer avec elle.

New-York, 15.—M. Gall a déclaré à une personne qui a eu une longue entrevue aujourd'hui, que l'union la plus admirable régnait entre les pèlerins à bord du "City of Brussels." Ils se réunissent au salon trois fois par jour pour faire des prières. Ils étaient tous aussi heureux qu'ils pouvaient l'être sous les circonstances et soupiraient après le moment de l'arrivée. Lorsque M. Gall s'embarqua sur le "City of Richmond," on s'empressa autour de lui pour le charger de nouvelles pour les parents et les amis de Montréal, afin de dissiper les inquiétudes que la longueur de la traversée devait faire naître. En général les pèlerins étaient sous l'impression que la Providence veillait spécialement sur le vaisseau et que leurs amis n'éprouvaient aucune crainte.

Londres, 15.—Une dépêche de Pera annonce que les pluies continuelles qui sont tombées en Asie ont fait déborder le Tigre et que l'inondation a produit des dégâts considérables. A Bagdad on craint que le choléra ne se déclare dans l'armée russe exposée aux rigueurs de la saison.

Contestation de l'Election de Jacques-Cartier.

COUR SUPÉRIEURE. — 1ÈRE DIVISION.

Mardi, 15 mai 1877.

Présidence de Son Honneur le Juge V. P. W. Dorion.

M. GIROUARD demande l'autorisation de présenter l'affidavit de E. Binette, dans lequel il déclare que M. Laflamme lui a offert une plus de $400 à $600.

M. Monk s'oppose à cette demande.

L'Hon. juge Dorion rejette la demande.

LÉON PLESSIS BELAIRE, aubergiste, Ste. Geneviève Il a vu M. Alfred Perry, M Stewart et M. John C. Roger; tous les trois étaient partisans de M Laflamme. Le soir que nous sommes revenus du comité, plusieurs personnes se sont réunies à mon hôtel: M. Roger a payé huit ou dix verres. M. Laflamme n'a ni ordonné ni payé de traite. J'ai vu M. Laflamme rentrer à sa chambre avec plusieurs personnes, mais je n'ai pas appris qu'il les avait fait boire.

M. Lemay m'avait dit de porter les dépenses à son propre compte, mais M. Laflamme s'y est opposé.

Le témoin produit alors les comptes faits par M. Laflamme et quelques-uns de ses partisans.

M Roger est le seul qui ait invité plusieurs personnes à boire. Je ne sais si M. Perry ou M. Stewart ont payé à boire.

Le témoin produit les comptes de MM. Dupuis & Lemay, qui ont été réglés.

M. Denis était un partisan de M. Laflamme.

En réponse à M Geoffrion: Je crois que M. Laflamme se trouvait dans la même chambre que Roger, lorsque ce dernier a payé la traite.

M Roger a remarqué qu'il payait à boire parce que M. Laflamme n'avait pas ce droit, en sa qualité de candidat. Je crois que M. Laflamme a bu dans cette occasion. M. Hemming n'était pas considéré comme étant un partisan de M Laflamme; il n'était pas aimé dans la paroisse. J'ai tenu ma barre ce jour-là, et je suis sûr que M. Laflamme n'a pas payé de traite.

En réponse à M. Girouard:

M. Eustache Lemay n'a pas payé de *traites*.

ANTOINE ST. DENIS, Ste. Geneviève.—J'ai vendu ma carrière à Bogers et Kelly. Je suis partisans de M Laflamme et j'ai mis une voiture à sa disposition. Je ne puis dire si M. Laflamme savait que j'étais un de ses partisans; je ne lui ai pas dit qu'il y avait des ouvriers de la carrière possédant le droit de vote. J'ai obtenu au village une liste des électeurs et j'ai averti les ouvriers qui avaient le droit de vote, sans essayer de les influencer et sans les menacer de renvoi s'ils ne votaient pas pour M. Laflamme.

M. Rodrick et M. Rogers ne m'ont donné de liste d'électeurs, celle que j'ai eue en mains m'a été fournie par le nommé Lauzon Je n'ai pas vu M. Alfred Perry. Je ne sais si M Rogers a payé à boire. J'ai bu un verre que j'ai payé moi même. Je ne puis dire si je crois au serment d'Hilaire Martin. Je ne puis dire si certains voteurs ont été envoyés à la Pointe Claire M. Laflamme a dit en ma présence, à la porte de l'église, qu'il s'opposait à toute corruption, car il considérait que son élection était assurée.

Je suis allé à la Pointe Claire avec M Taillon, un de nos amis; nous avons vu ensemble différentes personnes mais il n'a pas été question de la contestation de M Laflamme, M Taillon tenait à visiter quelques amis dont il ne connaissait pas la résidence et il m'a pris pour guide.

En réponse à M. Doutre;

J'ai travaillé pour M. Laflamme simplement en ma qualité d'électeur. La liste dont il a été question contenait non-seulement les noms des électeurs de la carrière mais de tous ceux de la paroisse. J'ai fait entrer deux ouvriers à la carrière.

Joseph Rodrigue.—Je suis partisan de M. Laflamme. J'ai travaillé dans son intérêt durant l'élection, c'était à sa connaissance. Je l'ai rencontré à Ste. Geneviève, à l'hôtel Bélair. Je n'ai pas payé mes dépenses, elles ont été faites, je crois, au compte de M Laflamme. J'ai vu M. Laflamme à l'hôtel à leur retour de l'assemblée du comité de l'Ile Bizard; il était avec M. Lemay, M. Rodger, contracteur du canal Lachine et M. Henning; nous nous sommes trouvés ensemble dans la même chambre. Il y avait beaucoup de monde à l'hôtel ce soir-là. J'ai demandé à St. Jean une liste des ouvriers de la carrière afin de savoir ceux d'entre eux qui avaient le droit de vote. M. Rodger m'avait dit que les ouvriers qui voudraient voter ne perdraient pas leur journée, pourvu qu'ils ne restent pas trop de temps en dehors des chantiers. Après avoir comparé cette liste avec la liste électorale de la paroisse, j'ai dressé une liste des ouvriers de la carrière ayant le droit de vote et je l'ai remise à St. Jean. Il n'y avait rien pour désigner les partisans de M. Girouard de ceux de M. Laflamme.

Le soir en question, j'ai vu M. Rodger payer une *traite* à l'hôtel; je ne sais pas si M. Lemay en a fait autant. Je n'ai pas vu M. Laflamme parler à M. Henning, au sujet des ouvriers de la carrière. Je suis allé souvent à la carrière, je n'ai pas parlé aux ouvriers durant les heures du travail, mais je les ai rencontrés après. Je suis à peu près certain que M. Perry ou M. Steward n'ont pas payé de traites devant moi.

Je n'ai pas reçu d'argent dans l'élection, pas même pour mes dépenses légitimes. J'ai payé pour mes voitures; le seul compte que je n'ai pas payé est celui de l'hôtel.

En réponse à M. Doutre.—Le mercredi qui a précédé l'élection, je n'ai pas été à la carrière inviter Henning à se rendre auprès de M. Laflamme. Je n'ai pas vu M. Henning en conversation avec M. Laflamme; je me suis toujours trouvé à côté de ce dernier. Si j'avais eu à communiquer avec les hommes de la carrière, ce n'aurait pas été par l'entremise d'Henning, car il ne parle pas français. Avant la votation, M. Henning m'a dit qu'il y avait certaines réparations à faire au pont de la Pointe-Claire et je lui ai dit de ne pas envoyer des ouvriers de la paroisse, car ils ne pourraient pas voter sans perdre leur journée. M. Laflamme n'a jamais payé de *traites*; une fois M. Rodger en a payé une disant qu'il avait le droit de le faire, car il n'avait pas le droit de vote. Je n'ai pas dit à Henning de n'engager que des hommes favorables à M. Laflamme. Je ne l'ai engagé en aucune manière à prendre une part active à l'élection. Je pense que c'est Rodger qui a présenté Henning à M. Laflamme.

JACQUES LARIVIÈRE, fils, de la paroisse de Ste. Geneviève: J'ai voté pour M. Laflamme. Quelques jours avant la votation, j'ai vu M. St. Denis, qui m'a demandé si je votais pour M. Laflamme; je lui ai demandé pourquoi il me faisait cette question et il m'a répondu que c'était pour faire un rapport à M. Rodger. On ne m'a fait aucune menace et je n'ai pas entendu dire que St. Denis ait intimidé des ouvriers avec une menace de renvoi, s'ils ne votaient pas pour M Laflamme.

JACQUES LARIVIÈRE père: Je n'ai pas eu connaissance que M. Denis ou M. St. Jean aient parlé à des ouvriers de la paroisse.

FRANÇOIS XAVIER LOCAS de Ste. Geneviève: J'ai voté à la dernière élection; à cette époque, je travaillais à la carrière. M. St. Denis est passé avec une liste me demandant de me faire inscrire, soit pour M. Laflamme, soit pour M. Girouard; je lui ai dit qu'il n'était pas encore temps pour moi de me prononcer.

FÉLIX PREVOST, de Ste. Geneviève: J'ai voté à la dernière élection; M. St. Denis m'a demandé d'inscrire mon nom sur un papier qu'il m'a présenté; je lui ai répondu que le jour de la votation n'était pas arrivé et que j'avais le temps de faire connaître mon vote. Il m'a dit qu'il agissait en vertu des instructions de M. Badger. Ayant appris par oui dire qu'on voulait essayer d'intimider les ouvriers de la carrière, pour les forcer à voter pour M. Laflamme; j'ai dit à M. St. Denis que ce n'était pas la carrière qui pourrait acheter mon vote.

GRACIEUSE ATTENTION. — Comme on a pu le voir, par notre compte rendu, Lady Dufferin assistait incognito à la première représentation de Jeanne d'Arc. Il y aura certainement foule ce soir encore.

MUNICIPAL.—Deux candidats sont sur les rangs pour le quartier St. Antoine: MM. E. K. Greene et D. Rosaire.

MORTALITÉ.—La semaine dernière, il y a eu 99 enterrements dont 89 dans le cimetière catholique et 10 dans le cimetière protestant.

BON RÉSULTAT.—Jusqu'à présent, le fonds de secours pour les familles des pompiers tués au dernier incendie s'élève à la somme de $1,663.50.

FEUX DANS LES BOIS.—Une personne qui arrive du Lac des Deux Montagnes nous dit qu'il y a du feu dans les bois tout autour du lac, ainsi que dans les terres neuves en arrière de St. Augustin.

PETITES NOTES.—Les personnes qui auraient besoin de désinfectants et qui n'ont pas le moyen d'en acheter, peuvent s'en procurer en s'adressant au bureau de santé, coin de la rue Notre Dame et de la Place Jacques Cartier.

—Le trop fameux Charles Loiseau a été condamné à trois ans de pénitencier par le juge Coursol.

—On remarque en ville plusieurs chiens du Spitzberg. Cette variété de l'espèce canine n'est aucunement amie de l'homme et la police doit veiller à ce que ces animaux soient muselés.

—Une femme a été renversée par un voiturier hier, sur la rue St. Jacques. Ce cocher dont l'on peut dire, en parlant de lui et de son cheval:

"Le plus cheval des deux n'est pas celui qu'on pense," n'a pas été arrêté.

ACTE DE COURAGE.—Dimanche matin, M. E. Carden, demeurant rue du Moulin, entendit des cris de détresse qui semblaient provenir du Canal. Il se rendit aussitôt sur les lieux, et en arrivant près de l'établissement de Peck et Benning, aperçut un homme qui se noyait.

Ne consultant que son courage, M. Carden ôta son habit et ses chaussures, puis se jeta à l'eau pour sauver l'infortuné qui allait disparaître. Il eut beaucoup de difficultés à opérer ce sauvetage, mais il y parvint, non sans avoir couru le risque de se noyer lui-même.

L'individu qu'il venait ainsi d'arracher à la mort, fut déposé sur le rivage, et comme il avait perdu connaissance on envoya chercher un médecin en toute hâte. A l'aide de soins empressés il revint à lui, et put remercier son généreux sauveur, qui, voulant couronner sa bonne action, le mena en voiture à sa résidence.

Cet homme se nomme Narcisse Clément, et il tomba à l'eau en voulant traverser le canal à l'aide d'une planche, pour aller joindre un de ses frères qui travaillait à bord d'une barge. On nous apprend que c'est un homme sobre et honnête, et que sa chute a été purement accidentelle.

M. Carden mérite de sincères éloges pour sa belle conduite, et il est à regretter que nous n'ayons pas de société qui puisse reconnaître d'une manière plus éclatante de semblables actes de dévouement.

LA CATASTROPHE DE LA RUE ST. URBAIN.—Nous regrettons d'apprendre que M. John Nolan, un des pompiers blessés durant l'incendie de la rue St. Urbain, est dans un état qui inspire de graves inquiétudes aux médecins. Il a reçu plusieurs blessures graves, et on craint que la faiblesse ne le fasse succomber. Tous les autres pompiers ainsi que le chef Patton sont convalescents.

TENTATIVE DE SUICIDE. — Lundi matin, vers les neuf heures, un des contre maîtres de MM. James Linton et Cie, fabricant de chaussures, dont l'établissement est situé au Nos. 20 et 26 Place Victoria, découvrit un des ouvriers nommé Henry Gaylor, âgé de 42 ans, gisant entre quelques caisses vides, et couvert de sang. Près de l'infortuné on trouva une petite hachette et un couteau de cordonnier.

En l'examinant attentivement, on put se convaincre qu'il avait tenté de se couper la gorge avec le couteau, après s'être infligé plusieurs blessures graves à la tête avec la hachette. Comme l'infortuné respirait encore, on s'empressa de le transporter à l'Hôpital-Général.

Il paraît que Gaylor était un homme sobre et industriel, et on ne s'explique pas les motifs qui l'ont induit à commettre cet acte de désespoir.

Tout fait croire qu'il a agi ainsi sous l'empire d'une attaque d'aliénation mentale. Il demeurait au No. 21½ rue St. Alexandre, et a une femme et quatre enfants.

AVIS.—Mde. U. Archambault, annonce à ses pratiques et aux Dames en général, qu'elle vient d'arriver de New-York, avec un assortiment complet de fleurs françaises, plumes et de plus quelques patrons de chapeaux des plus nouveaux à New York, ainsi que quelques articles de fantaisie et de toilette —91, rue Notre-Dame.

POURQUOI?—Pourquoi la plupart des chapeaux qui coiffent nos Dandys viennent de chez Dubuc, Desautels & Cie, c'est que les temps étant si durs, l'argent si rare que l'on prend bien la peine d'aller visiter leurs grands magasins; car il est un fait que l'on sauve au moins 30 pour 100 en achetant là et que en sus, la variété et le bon goût excellent: c'est au No. 217, rue Notre Dame et 583, rue Ste. Catherine.

Mémorial Nécrologique.

Les funérailles de François Chalut, Ecr, mort subitement comme nous l'avons annoncé, ont eu lieu vendredi le 11 du courant, au Sault-au-Récollet, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis venus de toute part pour rendre un dernier hommage aux restes mortels du regretté défunt.

Les porteurs des coins du poêle étaient MM D Meilleur, J E Guilbault, Joseph Beauchamp, D Rosaire et H Duchesneau.

Le deuil était suivi par MM. Joseph et Arthur Chalut ses fils, M Joseph Brousseau, Maire du Sault-au-Récollet son gendre, ainsi que par MM P P Lachapelle, Dr E P Lachapelle, Alp Lachapelle, J O Chalut, etc., etc.

La levée du corps a été faite par le Révd Messire Leblanc, chanoine de l'Evêché de Montréal.

Le Révd. Messire Rochette, curé du Sault-au-Récollet officiait.

On remarquait au chœur le Révd. Messire Toupin, Curé de la Rivière des Prairies et le Révd. Messire Piché.

MM. J Lefebvre, C A Vilbon, Dr T Trudel, J Sheridan, F Benoît, chantèrent à l'orgue pendant la messe.

R. I. P.

Le service anniversaire de feue Dame Emma Terroux, épouse d'Edouard Moreau, Ecr, (de Québec), sera chanté à l'église de Notre-Dame de Bonsecours, vendredi, le 18 Mai courant, à 7½ heures du matin. Parents et amis sont respectueusement priés d'y assister.

DECES

—Le 15 Mai 1877, à l'âge de dix-huit ans et neuf jours, Marie-Emilienne Brault, épouse de M. Amédée LeBlanc.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, le 17 courant. Le convoi funèbre partira du No 17, rue Ste. Julie, à 8 hrs a m., pour se rendre à l'église Notre-Dame.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

—En cette ville, le 15 courant à l'âge de 1 an 5 mois et 20 jours, Joseph Hector Albert, enfant de F. X. LeCavalier, Ecr, Marchand, rue des Allemands, 224½. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre laissera la demeure de son père à 8½ heures A. M.

Parents et amis vous êtes priés d'assister sans autre invitation.

—A Nicolet, vendredi, le 4 du courant, à l'âge de 67 ans, Joseph Lecomte, Ecr., N. P. après une longue et douloureuse maladie, soufferte avec la plus grande résignation.

Election dans le Quartier St. Antoine.

La démission de l'échevin Foster ayant créé une vacance dans la représentation du Quartier St Antoine de cette cité, et E K. GREENE et DOMINIQUE ROSAIRE, ayant été tous deux mis en nomination le quatorzième jour de Mai courant, pour remplir cette vacance, et un poll ayant été accordé, AVIS PUBLIC est par le présent donné que l'élection d'un échevin pour remplir cette vacance aura lieu dans le Quartier St. Antoine de la dite Cité, LUNDI, le VINGT-UNIEME jour de Mai courant, depuis NEUF heures du matin jusqu'à CINQ heures de l'après-midi, aux bureaux de votation et en présence des Officiers-Rapporteurs ci après nommés savoir:

Poll No. 1 à ou près du No. 25 rue St. Antoine, comprend les circonscriptions électorales Nos. 1 et 2, bornées par les rues St. Joseph, Inspecteur, Craig, Cathédrale, Lagauchetière, St. Alexandre, le Carré Victoria et la rue McGill. Officier-rapporteur, Alph. Gosselin.

Poll No. 2 à ou près du No. 26, Terrasse du Beaver Hall, comprend la circonscription électorale No. 3 bornée par les rues Lagauchetière, Cathédrale, Metcalfe, Ste. Catherine et St. Alexandre. Offi.-rapp. Peter L. Macdonell.

Poll No. 3 à ou près du No 41, rue Aylmer, comprend la circonscription électorale No. 4, bornée par les rues Ste. Catherine et Université, les limites de la cité et les rues Durocher et Conseillers-de-Ville. Offi.-rapp. Jas. Black.

Poll No. 4, à ou près du No. 1369, rue Ste. Catherine, comprend la circonscription électorale No. 5, bornée par les rues Ste. Catherine, Metcalfe et McTavish, les limites de la cité et la rue Université. Offi. Rapp., Fred. Nelson.

Poll No. 5, à ou près du No. 1649, rue Ste. Catherine, (Station de Police), comprend les circonscriptions électorales Nos. 6 et 11, bornées par les rues Ste. Catherine, Guy, Dorchester, les limites de la cité ouest et nord, et les rues McTavish et Metcalfe. Offi. Rapp., Albert D. Nelson.

Poll No. 6, à ou près du No. 158, rue St Antoine, comprend la circonscription électorale No. 7, bornée par les rues St. Bonaventure, Lamontagne, Ste. Catherine, Metcalfe, Cathédrale, St. Antoine et Inspecteur. Offi. Rapp, R. Gillespie.

Poll No. 7, à ou près du No. 43, rue Lamontagne, comprend les circonscriptions électorales Nos. 8 et 9, bornées par les rues St. Joseph, Guy, St. Bonaventure et Inspecteurs. Offi. Rapp. L. Ethier.

Poll No. 8, à ou près du coin de la rue St. Antoine et de l'Avenue du Mont Ste. Marie, comprend la circonscription électorale No. 10, bornée par les rues St. Bonaventure, Guy, Ste. Catherine et Lamontagne. Offi. Rapp, Col. Labranche.

Poll No. 9, à ou près du No. 470, rue St. Bonaventure, comprend les circonscriptions électorales Nos. 12 et 14, bornées par les rues St. Joseph, Chatham, St. Bonaventure, Seigneurs, Dorchester et Guy. Offi. Rapp., A. Grenier.

Poll No. 10, à ou près du No. 686, rue St. Bonaventure, comprend les circonscriptions électorales Nos 13 et 15, bornées par la rue St. Joseph, les limites de la cité, les rues Dorchester, Seigneurs, St. Bonaventure et Chatham. Offi. Rapp., P. B. Badeaux.

Par ordre,
CHS. GLACKMEYER,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 15 mai 1872.

PERDUE

Une PETITE CHIENNE NOIRE *black and tan*, les pattes et le nez jaunes. Une récompense sera donnée à celui qui la ramènera au No 360, rue Wolfe

15 mai—1 p 206

ON DEMANDE

DEUX COMMIS canadiens-français pour la vente. S'adresser au "Recollet House," coin des rues Notre-Dame et St. Hélène.

BROWN & CLAGGETT.

15 mai—207 d

Collège de L'Assomption.

MARDI, LE 22 DU COURANT

Sera célébré au Collège de l'Assomption,

le Jubilé Episcopal de Pie IX

Dans l'avant-midi, il y aura GRAND' MESSE avec sermon de circonstance; et dans l'après-diner,

UNE SEANCE LITTERAIRE ET MUSICALE

Les anciens élèves, les amis et le public en général y sont respectueusement invités.

15 Mai. 206

Leçons de Violon et Solfège.

Mme veuve MONIN, élève du célèbre M. Jules Hone, avantageusement connu des musiciens de Montréal, informe les chefs de famille qu'elle est prête à donner des leçons de VIOLON et de SOLFEGE, soit à domicile ou chez elle No 718 rue Ste. Catherine, près de la rue St. Hubert.

Mme MONIN possède plusieurs bons violons, clarinettes, etc., qu'elle vendra à très bon marché. Particulièrement une clarinette à 13 clefs en argent. Un instrument comme on n'en saurait trouver un autre à Montréal.

Une JEUNE DEMOISELLE trouverait une situation en s'adressant à Mde MONIN, à l'adresse ci-dessus.

15 Mai. m k

Province de Québec, District de Montréal. No. 1370.
Dans la Cour de Circuit pour le District de Montréal.

James Mattinson, et al. demandeurs, vs John T. Finnis, M. D. défendeur.

Seront vendus par encan public, par autorité de justice, le vingt-sixième jour de mai courant, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, No. 161 rue Dorchester, dans la cité de Montréal, tous les biens meubles, et effets saisis en cette cause, consistant, tapis, table, sofa cadres etc. Tout pour argent comptant.

CHARLES LAPIERRE, H.C.S.
Montréal, 15 mai 1877. 206

MAISON ETABLIE EN 1860

SAMUEL GOLTMAN

MARCHAND-TAILLEUR ET DRAPIER

424, — Rue Notre-Dame, — 424

AVIS.

A choisir plus de 200 PARDESSUS de printemps et d'automne, dans le dernier goût et des meilleures étoffes pour des prix variant de $6 50 à $8.50.
HABILLEMENTS EN TWEED pour Messieurs. Plus de mille patrons à choisir.
PANTALONS faits à ordre, prix de $5 00 à $6.00.
HABILLEMENTS pour Enfants depuis 2.50 et au-dessus.
Le "LIVRE DE LA MODE" de Goltman est maintenant prêt. Veuillez en demander un exemplaire.

S. GOLTMAN, Marchand-Tailleur,
424, RUE NOTRE-DAME.

14 Mai.

MAISON DE PENSION PRIVEE de première classe No 71, Rue Campeau. S'adresser à Dame Simson.

12 Mai. 205—q p

A LOUER

De magnifiques CHAMBRES meublées ou non meublées, avec ou sans pension, et l'usage des bains.

Prix modéré. S'adresser au numéro 125, Rue Notre-Dame.

9 Mai—202. q p

CHAMBRE A LOUER

Une MAGNIFIQUE CHAMBRE avec PENSION et toutes les commodités désirables, au No 160, rue Sanguinet.

28 avril—m 192

A LOUER

UNE CHAMBRE meublée très-confortable. S'adresser sur les lieux, au No. 194, Rue des Allemands.

7 Mai. 200—h k

A Vendre ou à Louer.

UNE MAISON en bois comprenant 17 appartements, avec 4 arpents de terre et quelques pommiers, écuries, hangar, remise, etc Conditions libérales. S'adresser au No. 226, Rue St. Laurent.

4 Mai. 198—ue k

AVIS

Hotel a Louer.

Le soussigné désire informer le public qu'il a un magnifique Hôtel à trois étages à louer

En face du Marché, Joliette

La Maison faite de brique est toute neuve et le propriétaire divisera le premier étage au goût de son locataire.

L'hôtel de 42 x 50 pieds, aura 25 appartements au 2ème et 3ème étage.

Le site est un des plus beaux de la ville, et se trouve au centre des affaires, tout près du Marché, des Banques, des plus gros magasins et du Palais-de-Justice.

Il y a une cour spacieuse et de bonnes écuries et remises.

CHS. LEBLANC,
Marchand de Fer.

Joliette, 12 Février 1877. 124—l

A VENDRE

Une belle résidence privée, rue des Allemands, près de la rue Craig.

Une des plus belles résidences, sur la rue St. Denis.

Trois maisons, étant 6 logements, rue Urolet.

Quatre logements sur la rue Christophe, donnant 14 par cent.

Cinq beaux cottages en pierre de taille, rue St. Hubert.

Quatre maisons de pierre de taille, coin des rues St. Antoine et Lusignan.

Une magnifique résidence avec grand verger située en arrière de la Montagne.

Deux terres avec magasins situées près de l'Eglise de Chantilly.

Conditions des plus libérales.

S'adresser à

LA. FLAMONDON & BARBEAU,
Agents d'Immeubles,
No. 35, Rue St. Jacques.

21 Mars 161—r

A VENDRE

Cette belle propriété, No. 115, rue Cadieux, avec maison double en pierre de taille, jardin, écurie, etc., mesurant 103 sur 176 pieds.

Cette belle maison en pierre de taille, rue St. Denis, No. 177, mesurant 25 x 40, terrain 25 x 125 avec fournaise à air chaud, bain, closets, eau chaude et froide.

Une belle maison en pierre de taille rue St Hubert No 60, avec fournaise, etc. mesurant 30 x 45, terrain 30 x 175

Cette belle propriété, coins des rues Dorchester et Berri, avec un lot vacant, 25 et 95, contenant 28 chambres.

Belle propriété de commerce, rue St Bonaventure Nos 136 et 138

Propriété rue Amherst, Nos. 201, 203, 205, 1207, donnant un intérêt de 10 0/0.

Lots à bâtir rue St. Denis.
Lots à bâtir rue Ste. Famille.
Lots à bâtir rue Berri.
Lots à bâtir rue St. Hubert, etc.

Argent à prêter sur première hipothèque de ville.

$5000 à placer à courte échéance.

S'adresser à

L. A. GLOBENSKY,
Agent d'Immeubles,
44, Rue St. Jacques.

11 avril.—178

PLUS de CHEVEUX GRIS

Rénovateur Parisien de Luby

Article de Toilette indispensable pour la jeunesse perpétuelle des cheveux.

Cette excellente préparation ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté; donne aux cheveux un lustre et un parfum très agréable; empêche et détruit les pellicules ne gâte pas la peau et la coiffure la plus délicate; arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent.

C'est moins cher que toute autre préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pommade.

En vente chez tous les pharmaciens en grandes bouteilles de 50 cts, ou six bouteilles pour $1 50.

Entrepôt Général, à Montréal, chez

DEVINS & BOLTON,
Voisins du Palais de Justice, Montréal

Et chez Lyman, Clare & Cie, Evans, Mercer & Cie., Kerry, Watson & Cie K Campbell & Cie., W & D. Yuile, H. R. Gray, Picault et Cie et E. McGale, Montréal.

15 mai—r 206

INTERMEDIAIRES.

La dernière île commerciale semble être celle d'une agence pour assurer les dettes. Toutes les agences mercantiles ne prouvent qu'une chose, c'est que l'habileté et les principes manquent dans le commerce canadien. Tout commerçant qui permettrait à un agent de cette assurance d'examiner ses affaires est un homme perdu. Le Canada n'a aucun besoin de ces intermédiaires. Qu'on se débarrasse vite de tous ces agents nuisibles.

AVIS.

Les faillites ci-dessous ont été signalées dans les journaux d'hier et de ce matin, et ce sont de pures faussetés:

M.—— de Montréal est évalué à...$10,000
M.—— de Carlton Place, à.......... 2,000

$12,000

Or ces gens que l'on évalue à $12,000 ne sont peut-être pas capables de payer 25 cts dans la piastre. Et voilà à quoi servent les agences! Et dira qu'il y a des gens qui paient pour avoir ces faux renseignements!

Parapluies et Gants de Chevreau.

Notre magasin sera ouvert jusqu'à neuf heures ce soir pour la vente de parapluies et de gants de chevreau.

Salle de Montre.

Nous avons réduit de beaucoup les prix de nos paletots de printemps, pour faire place aux marchandises d'été.

Paletots de drap réduits à $2 00
Do do do $2 50
Do do do $2 75
Do do do $3 00

Ces derniers valent de $3 50 à $5 00.

Paletots de drap fantaisie à $3, $3 50, $4, $4 50 et $4 75. Ces paletots valent de $5 à $8 50.

Tous nos beaux paletots de drap matelassé sont réduits dans les mêmes proportions.

Fichus et Gilets sans manches réduits d'un tiers.

Costumes

Plusieurs caisses de costumes complets pour Dames dans le dernier goût et à prix modérés.

Un joli costume complet et brodé pour $3 60. C'est ce que l'on peut trouver de mieux sur marché en ville.

Costumes de toile fantaisie, $3 95.

Nous avons un grand assortiment de costumes de toile, dans le dernier goût, les prix variant de $3 60 à $11 10.

Jupons.

Il ne reste plus que quelques jupons à 60c et 80c.

Plusieurs caisses de jupons d'été à 90c à $2 25.

Jupons noirs de $1 85 à $6. Assortiment considérable.

Nouvelles Etoffes pour Robes.

Tout un lot de cordé, Russel, couleurs diverses diverses, 13c la verge.
Lot de Debeige, 13c.
Lustres de toutes couleurs, 17c.
Carreautés nouveaux, 14c.
Cordé Perse, toutes couleurs, 21c.
Lustrés de toutes couleurs, 23c.
Drap océanique, bleu, brun, gris, marron, vert, nankin, 35c.
Drap russe, patrons nouveaux, 32c.
Challies se lavant bien, 7½c.
Popelinettes, 11c.
Magnifique popeline irlandaise, 70c.
Lustres, ambre, écru et jaune, 25 à 35c

S. CARSLEY,
393 & 395, RUE NOTRE-DAME

15 Mai. 265

AU QUATRE SAISONS!

97, Rue Notre-Dame, Montréal

MAISON FONDÉE EN 1858.

J. PERREAULT & CIE

Lisez et examinez cette liste de prix:

Alpacas noirs reversibles et très-brillants,

A 10, 12, 15, 20, 25 et 30c.

Brilliantines des plus belles qualités,

Pour 25, 30, 40 et 50c, valant au moins le double

Crêpes "Courtauld,"

50, 60, 75, 80, 90c, $1 00, 1.25, 1.50, 1.75.

Ces prix sont aussi bas que le gros.

Toutes ces marchandises de deuil ayant été achetées durant la baisse pour de l'argent comptant, c'est ce qui nous donne l'avantage de les vendre à 25 pour cent meilleur marché qu'elles valent aujourd'hui.

Faux cols soie noire, "Grand Duke,"

A 10 et 12c, valant 30 et 40c.

Echarpes tout soie pour Dames

A 10, 12, 15, 20, 25, 30, 40, 50c.

Le goût et les couleurs sont superbes.

Sets de Collets et Poignets en toile,

Venant d'être ouvert: 3 caisses dans les derniers goûts, 7, 8, 9, 10, 12, 15, 20, 25, 30c.

Cette ligne est insurpassable.

Mouchoirs! Mouchoirs! Mouchoirs!

Tout toile pour 3, 5, 5½, 6, 6½, 7, 7½, 8, 8½, 9, 10, 11, 12c.

20 Balles de Cotons Jaunes,

Pour vendre à 4½, 5, 5½, 6, 6½, 7, 7½, 8, 8½, 9, 10, 11, 12c.

15 Balles de Cotons Blancs,

Pour vendre à 6, 7, 7½, 8, 8½, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15c.

La valeur de ces cotons jaunes et blancs est sans pareille.

Toiles Oxford pour Chemises,

Beaux patrons pour 5, 6, 7½, 9, 10, 12½, 15c.

Tous nos Prelarts et Tapis seront vendus sans réserve à une réduction de 50 pour cent. Nous les sacrifions parce que nous remplaçons ce Département par celui des Modes, lequel sera présidé par une Modiste de haute expérience.

23 Mars. 157—a k o

VENTE PAR ENCAN

PAR BENNING & BARSALOU.

AVIS PRELIMINAIRE.

MM. Hogan & Beaufort, propriétaires de la ferme connue sous le nom de

"Gale Farm,"

ont donné instruction aux soussignés de vendre sur les lieux, au commencement de JUIN prochain, cette partie de la propriété de prix s'étendant de la ligne du chemin de fer à la rue Ontario.

On est à préparer les plans et des détails complets seront donnés sous peu

BENNING & BARSALOU,
Encanteurs.

199

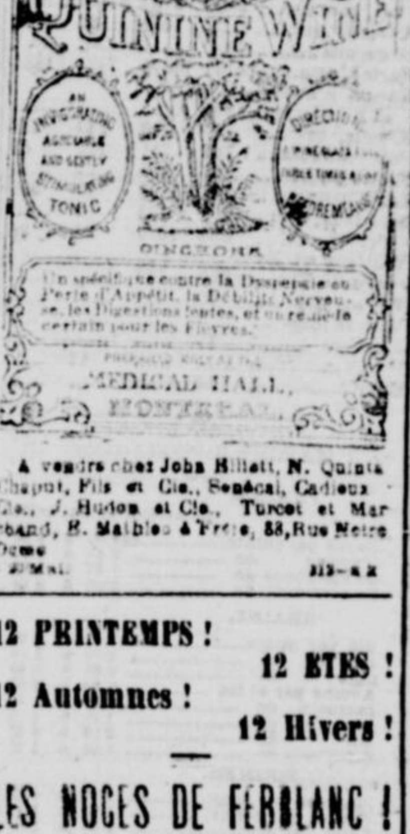
CAMPBELL'S
QUININE WINE
AN INVIGORATING AGREEABLE AND GENTLY STIMULATING TONIC
Un spécifique contre la Dyspepsie ou Perte d'Appétit, la Débilité Nerveuse, les Digestions lentes, et un remède certain pour les Fièvres.
MEDICAL HALL,
MONTREAL.

A vendre chez John Hillett, N. Quintal Chaput, Fils et Cie., Senécal, Cadieux Cie., J. Hudon et Cie., Turcot et Marchand, R. Mableau & Frère, 38, Rue Notre Dame

Mai. 313—a k

12 PRINTEMPS! 12 ETES!
12 Automnes! 12 Hivers!

LES NOCES DE FERBLANC!

Grand sacrifice de Prelarts et Tapis, à la MAISON ST. JOSEPH, 263, RUE ST. JOSEPH, 3me porte est de la rue Lamontagne.

M. N. LARIVEE ayant décidé de fêter ses noces de ferblanc, c'est-à-dire ses douze années dans les affaires, vendra sans réserve et à grand sacrifice, toute la balance de ses tapis et prélarts, afin de faire place à un département de modes, qui consistera en manteaux, robes et un grand assortiment de chapeaux garnis, le tout sous la direction de modistes de haute expérience

M. N. Larivée désirant ardemment donner pleine satisfaction à ses amis et nombreuses pratiques, et ayant pris des arrangements avec M. ALF. BRUNET, tailleur de première classe, s'occupera du Département des Messieurs et se fera un devoir et un plaisir de satisfaire tous ceux qui voudront bien lui confier leurs ordres, étant certain d'avance que rien n'empêchera de donner satisfaction quant au goût et à la qualité des marchandises.

Enfin, M N Larivée profite de l'occasion pour avertir le public en général qu'il continuera, comme par le passé, à tenir un assortiment général de marchandises de goût, de fantaisie et d'étapes, qu'il vendra à grand marché, et comme il est reconnu comme le plus ancien marchand du faubourg St. Joseph, il espère certainement avoir une grande part du patronage public et mériter la confiance de tous ceux qui voudront bien l'encourager.

23 avril—m k 188

Notre Magasin est encore trop petit.

Les 5,000 à 6,000 acheteurs qui viennent chez nous tous les jours nous obligent d'agrandir encore notre magasin.

Une allonge de 60 pieds et à deux étages sera terminée cette semaine.

Nous ferons du 1er étage le plus beau département de Tweeds et Tricots de Montréal.

Le second sera consacré aux Tapis et aux Tailleurs.

Notre magasin aura en conséquence 160 pieds de profondeur.

Maintenant avec l'espace dont nous pouvons disposer et les 150 commis que nous avons, nous osons nous vanter de pouvoir servir 500 à 600 personnes à la fois, et cela sans avoir à redouter la grande foule et l'encombrement qui ont toujours empêché grand nombre d'acheteurs de venir à notre magasin.

Les lots immenses de Tweeds de fantaisie et de Tricots français et anglais que nous venons d'acheter aux derniers encans sont maintenant exhibés et vendus dans notre immense nouveau département.

Nous avons les plus belles lignes de Tweeds du printemps que l'on puisse désirer.

Nos Tweeds sont tous dans les derniers goûts.

Et nos prix sont comme toujours bien plus bas que partout ailleurs.

Nos Tailleurs sont en grande renommée.

Et depuis que nous avons établi dans notre maison un département de tailleurs, les ordres nous arrivent de toutes parts; parce que nous vendons nos habits faits à ordre 5 par 100 meilleur marché que tout marchand tailleur.

A. Pilon & Cie,
615, RUE STE. CATHERINE
MONTREAL.

A l'Enseigne de la Boule Verte.

A. PILON, L. J. PELLETIER

8 Mai. 201—r

M. J. O. TREMPE

Marchand de Nouveautés

No. 265, RUE ST. LAURENT

Vient de recevoir

Un Assortiment de Nouveautés de ce Printemps, auquel il invite l'attention des Dames et Messieurs.

6 Avril. 174—r

MME. DYONNET

CORSETS FRANÇAIS et ANGLAIS

En tous genres.

Spécialité de CORSETS faits à ordre.

117,—RUE BLEURY,—117

Réparations en tous genres.
14 Mai. 105—r

VENTE PAR ENCAN.

PAR HENRY J. SHAW

Vente pour faire place.

JEUDI MATIN, Henry J. Shaw vendra par encan à ses salles, 728, rue Craig, les meubles neufs et d'occasion, consistant en couchettes en fer, réfrigérants, tapis, literie, faïence et effets de ménage, afin de faire place pour une grande vente spéciale. Tous les effets devront être enlevés immédiatement.

Vente à DIX heures

HENRY J. SHAW,
Encanteur.

206

GRANDE VENTE DE MAI

Meubles de Ménage et Pianos

Henry J. Shaw annonce avec plaisir sa grande vente annuelle du printemps, qui aura lieu cette année dans sa

Grande Salle, 728, rue Craig

La vente sans réserve que M. Shaw doit faire fait époque parmi les autres ventes de l'année. Maintenant que les ventes privées sont terminées, elle offre aux acheteurs l'occasion de choisir à leur goût, vu que les vendeurs préfèrent disposer du reste de leurs consignations plutôt que de les garder pendant l'été.

Cette vente aura lieu

VENDREDI APRES-MIDI, 18 MAI

De catalogues vont être préparés et la collection comprendra de beaux services de chambres à coucher, richement sculptés et dans les derniers goûts, "Eastlake," "Louis Quatorze," etc; mobiliers de salon, magnifiquement sculptés et très bien finis; canapés, fauteuils, meubles de prix en noyer noir d'un style élégant; chaises berçantes à ressorts brevetés, ottomans, chaises de fantaisie, buffets sculptés, premiers prix à l'exposition; tables de salle à diner avec rallonges, canapés et chaises de qualité supérieure, étagères, casiers, secrétaires, pupitres, tables à cartes, tables avec dessus en marbre, etc.

AUSSI

12 pianos de prix de New-York et Boston, d'un ton brillant et possédant toutes les améliorations modernes. Ces instruments sont de qualité supérieure et garantis. Visibles JEUDI après midi.

Vente à DEUX heures.

HENRY J. SHAW,
Encanteur.

206

VENTE de MEUBLES et de PIANOS.

M. HENRY J. SHAW attire l'attention des personnes qui désirent acheter des meubles et des pianos sur le magnifique stock de meubles et de ces instruments qu'il offre en vente, à des prix qui défient toute compétition, et qui sont basés sur l'état actuel des affaires.

Tous les articles qui sont exposés dans ses grande salle de vente sortent des meilleures fabriques de ce continent, et les ameublements élégants pour salon, chambre à coucher, etc., et les autres meubles unis et de luxe forment la plus belle collection du genre en Canada, représentant les principales fabriques de Boston, Chicago, et New-York. Ceux qui ont besoin de meubles de luxe ou unis, feront bien d'examiner notre stock d'abord, et que personne n'achète de meubles sans venir au moins visiter le stock considérable exposé maintenant eux,

BATISSES DE SHAW,

728, — RUE CRAIG, — 728

On donne avec plaisir tous les renseignements demandés et on fait tous les changements qui peuvent convenir aux acheteurs.

HENRY J. SHAW,
Encanteur.

200

Vente d'une Propriété de prix par encan public.

Acte de Faillite de 1875

Dans l'affaire de

EUSTACHE LACOSTE dit LANGUEDOC, de la cité et du district de Montréal, commerçant,
Failli.

Le soussigné vendra par encan public au Palais de Justice, en la cité de Montréal,

MERCREDI, 16 MAI COURANT

La moitié indivise de ce le propriété de prix connue sous le numéro 288 sur le plan et le livre de référence du quartier St. Antoine, en la cité de Montréal, mesurant 63 pieds de front par 107 pieds et 3 pouces sur le côté Est, et 117 pieds sur le côté Ouest, le tout contenant 7064 pieds en superficie, mesure anglaise, plus ou moins; borné en front par la rue St Joseph, d'un côté par la rue des Seigneurs, de l'autre côté par le lot officiel numéro 287, et en arrière par le lot officiel numéro 289 sur les dits plan et livre de références, avec 6 maisons en briques à trois étages et fondations en pierre dessus érigées.

Les conditions seront connues le jour de la vente.

Vente à ONZE heures A.M.

A. B. STEWART,
Syndic.

Montréal, 9 Mai 1877—203 o

Modèles nouveaux et élégants de Gazeliers en cristal et bronzés, Sofas, Tables, Tabourets pour jardins d'après de nouveaux dessins, Compteurs pour l'Eau de l' "UNION WATER METER COMPANY," chez CHANTELOUP.

31 Mars. 69—r

Economisez votre Charbon

EN ACHETANT UN

SAS PATENTE DE "CHALIFOUR"

Cette machine fonctionne facilement et sans poussière

MEILLEUR & Cie.,
652, — RUE CRAIG, — 652
Près de la rue Bleury

On trouvera toute espèce de BRIQUES ET GRILLES pour réparer les anciens poêles à charbon chez

MEILLEUR & CIE.,
652-RUE CRAIG-652
Près de la Rue Bleury.

26 janv. 116—r

COMMERCE

{ Bureau de la Minerve,
Montréal, 14 Mai 1877

Temps beau.

MARCHE MONETAIRE

Montréal, 14 Mai 1877.

L'or ouvert à 107½, monté à 107⅝ et fermé à 107⅝.

Greenbacks ont été achetés de 6⅝ à 7, et vendus de 6½ à 0.

Change sur New-York, vendu 6½ à 00.

Change sur Londres à 86 à 4 87.

Traites d'or, pair à 0 d'escompte.

Gros Argent Américain, de 7 à 8.

MARCHAND & ABBE,
Courtiers, coin des Rues St. Jacques et St. François-Xavier.

COTES DES FONDS.

STOCKS.	Valeur.	Div. des. 6 mois.	Vendeurs.	Acheteurs.
BANQUES, ETC.	$		p. c.	p. c.
Montréal	200	7 p.c.	169½	169¼
Ontario	40	4 p.c.	103	1 4
British N. America	50	3 p.c.	1,0	100
Consolidée du Canada	100	3½ p.c.	91½	90
Peuple	50	4 p.c.	94	93
Molson	50	4 p.c.	110	107½
Toronto	100	4 p.c.	187	183
Jacques-Cartier	50	......	36½	36½
Marchands	100	3½ p.c.	74	73½
Townships de l'Est	50	4 p.c.	......	104½
Québec	100	......	110	107
Nationale	100	3½ p.c.	105½	104
Union	100	3 p.c.	77½	72
Mechanic's	50	......	......	......
Royale Canadienne	50	......	......	......
Commerce	50	4 p.c.	118½	117
Métropolitaine	100	......	80	78
Ville-Marie	......	......	......	135
Dominion	......	......	102	99
Hamilton	......	4 p.c.	74	70
Maritime	......	4 p.c.	91	87
Exchange	......	......	......	124
Fédérale	......	......	......	1.6
Impériale	......	......	......	......
Standard	......	......	......	......
Intercolonial Coal	100	......	90	—
Huron Copper Bay	4	15 p.c.	......	—
Montreal Mining Co	......	......	100	......
G T R 7 p c stg Bonds	......	......	......	......
Bons du Chemin de Fer Champlain & St. L. 6 p.c.	......	......	97½	......
Bons sterling et 6 p.c.	......	......	118½	117½
Télégraphe de Montréal	40	3½ p.c.	95	90
Télégraphe de la Puiss.	......	......	......	......
Cie. de Nav. Richelieu et Ontario	100	3 p.c.	67	65
Cie. des Chars Urbains	50	......	90	85
Cie. du Gaz	40	5 p.c.	150½	150
Merchant's Exchange	50	4 p.c.	......	100
Cie. de Prêt et Crédit Fonc.	50	4 p.c.	......	100
Can. Eng. & Mech. Co.	200	3 p.c.	40	20
Cie. d'Ass. de Québec	......	6 p.c.	......	......
Mont. Invest. Ass. Stock	100	......	......	......
Can. Cotton M. Co.	100	......	......	......
Cornwall Man. Co.	......	......	......	......
Mont. Warehousing Co	50	......	42	20
Graphic Printing	......	......	10	......
North Am. Car Co.	......	6 p.c.	90	......
Montreal Building Ass	......	......	89	80
Montreal Loan & Mortgage	......	......	128	122
Cold Brook R'g Mills Co.	......	......	......	......
Sealing & Fishing Co	......	......	100	......
Québec and G. P. S. S. Co.	......	......	78	80
Western Assurance	......	......	......	121
Royal Canadian Ins.	......	......	90½	89½
Académie de Musique	......	......	90	......
West End Building Soc'y.	......	......	......	......
Dominion Stock	100	......	......	102½
Dominion Bonds	......	......	......	......
Déb. du Gouvern. 6 p c stg.	......	......	......	......
Déb. du Gouvern. 6 p c crt.	......	......	......	......
Déb. du Gouvern. 5 p c stg.	......	......	......	......
Déb. du Gouvern. 5 p c crt.	......	......	......	......
Bons du Havre 7 p c	200	......	102	101
Stock 7 p c " Montréal	100	......	118	116
Stock 6 p c " "	200	......	102	101
Bons Corporation Montréal	......	......	1 4	1 1
Bons de l'Aqueduc "	......	......	102	101

CHANGE.

Banque de Londres, 60 jours	109¼	@ 109½
Traites en or do	0	@ ¼
Or de New-York à 12.00 a.m.	107	@ ....

REMARQUES.

Ventes cet avant-midi :—

Banque de Montréal—8 à 169½, 25 à 169¼ 25 à 169½ x d.

Banque Jacques-Cartier — 2 à 36, 1 à 36 50 à 36.

Banque des Marchands—10 à 73½.

Ventes cette après-midi :

Banque de Montréal—18 à 169½, 2 à 169½, 15 à 169½, 5 à 169½, 5 à 169½.

Banque Consolidée—18 à 90½, 6 à 9 ½

Banque Jacques-Cartier—8 à 36½, 100 à 36, 82 à 36

Banque des Marchands—9 à 73½.

Cie de Navigation du Richelieu et Ontario—3 à 65, 20 à 65, 25 à 65.

Cie du Gaz de la Cité — 10 à 150, 19 à 150.

Cie des Chars Urbains—50 à 85.

A. & C. G. RHODES,
Courtiers,
No. 44, rue St. Jean,
Bâtisse de la Banque d'Epargnes
Rez-de-chaussée.

Montréal, 14 Mai 1877

RAPPORT QUOTIDIEN DE LA HALLE AUX BLES.

Montréal, 14 Mai 1877.

FARINE.—par quart de 196 lbs.

	$ c.		$ c.
Superieur Extra	9 00	à	9 25
Superfine extra	8 70	à	8 80
De Goût	8 45	à	8 50
Extra du printemps	8 10	à	8 15
Superfine	7 80	à	7 90
Forte pour Boulangers	8 40	à	8 60
Fine	7 50	à	7 60
Moyenne	6 90	à	7 15
Rebuts	6 25	à	6 50
Farine en sac du H.-Canada p. 100 lbs	4 10	à	4 12½
Farine en sac de la Cité	4 40	à	4 50

FARINE D'AVOINE.—$6 30 à $6.50.

BLE.—Du printemps de 00 à 00.

POIS—Nominal, $1 07 à 1 09 par 66 lbs.

BLE-D'INDE—Nominal 65 à 67c

AVOINE—Nominale 46 à 49c.

ORGE—Par mts. de 48 lbs.—Bas-Canada de 00 à 75c par 48 lbs.

BEURRE — Tranquille et rare. Les cotes sont : 20 à 22c, selon la qualité.

FROMAGE, par lb —Actif 12 à 13 ; leur nouveau.

LARD—Tranq., $17.75 à $18 00 pour nouveau mess et $17.00 à $17.00 pour mess mince.

PORCS ABATTUS.—De $6.00 à $6.00.

SAINDOUX.—Ferme 11½c à 12½c.

ALCALIS—Potasse tranquille ; première 4.40 à 4.45. Perlasse lourde 0.00 à 0,00 pour première.

Chicago, 14 Mai, 9.30 a.m. —Blé Reçu 9,000 mts ; expédié, 75 000 mts.

9.33 a.m.—Ouvert à 0.00 pour Mai ; 0.00 pour Juil. ; 1.71 pour Juin.

11.05 a.m.—Ferme à $1 66½ pour Juil. ; 1 67½ pour Juin ; 1.65 pour Mai.

Blé-d'Inde : reçu, 142,000 mts ; expédié, 108 000 mts.

9 30 a.m.—Lourd ; 00c pour Mai ; 53½ pour Juil. ; 54½c pour Juin.

11.00 a. m.—Ferme ; 00c à 53½c pour Juil. ; 00 à 00c pour Mai ; 53½c à 55½c pour Juin.

Avoine, reçu 45,000 mts ; expédié, 3,000 mts.

10 20 a.m.—Tranq de 00c à 00 pour Juil. ; offert à 43½ pour Juin ; 43½c pour Mai.

Orge : reçu 3 000 ; expédié 489 mts.

10 35 a.m.—*Lard* $14.50 pour Juin, $14 6 pour Juil.

10 35 a.m.—*Saindoux* tranq à $9.45 pour Juil. ; $9.35 à 0 00 pour Juin, à 0.00 pour Mai.

Milwaukee, 14 —*Blé*, reçu 35,000 mts ; expédié 3,000.

9 30 a.m.— Ferme à $5.00 pour No. 1 1 79 pour No. 2 ; 1.59 pour No. 3 ; 0.00 pour Mais ; No. 2 1.79½ pour Juillet.

10 35 a.m.—A $1.83 pour No. 1 ; 1 77½ pour No. 2 ; 1.55 pour No. 3 ; 1.77½ pour Juin ; 1.77½ pour Juil.

PRODUITS REÇUS DURANT LES DERNIERS 13 heures —14 Mai.

	C'l Lachine	S T P
Blé-d'inde, mts	18135	8000
Farine	......	2400
Alcalis, qrts	......	32
Beurre	......	82
Cuir	......	50
Farine de blé-d'inde	......	100
Orge, mnts	......	600
Whiskey et Esprit de Vin, eq.	......	15
Saindoux, qrts	......	67

Produits reçus par le Chemin Fer le Grand-Tronc et le Canal Lachine pour la semaine dernière, et pour la semaine correspondante de 1876 :—

	Grand Tronc 12 Mai 1877.	13 Mai 1876.	C'l. Lachine 12 Mai 1877	13 Mai 1876.
Blé, mts	10100	10000	......	789810
Blé-d'inde, mts	59800	......	167433	......
Pois, mts	3600	3100	51728	32945
Avoine, mts	......	1400	162	8636
Orge, mts	2400	......	......	......
Farine, qrts	14787	18370	7322	12884
Farine d'avoine et blé-d'inde	900	......	......	......
Alcalis, qrts	97	249	243	237
Beurre, tin	748	251	103	60
Fromage, bts	274	188	......	......
Lard, qrts	747	1199	10	500
Saindoux, qrts	203	134	8	......
Cuir, rlx	668	1659	28	26
Whiskey et Esprit de Vin	352	247	......	......
Tabac, colis	116	212	......	......
Viande fumé	7	......	......	......
Jambons	39	......	......	......
Peaux	......	......	12	......
Bœuf	50	......	......	......

MARCHE BONSECOURS.

FARINE.

Montréal, 14 Mai 1877.

De blé par quintal		$2 80	à	2 70
D'avoine	do	2 4	à	2 60
De blé-d'inde	do	1 60	à	1 80
De sarrasin	do	2 25	à	2 50

GRAINS.

Blé par minot		0 00	à	0 00
Pois	do	1 00	à	1 15
Orge	do	0 60	à	0 65
Avoine par 40 lbs		0 50	à	0 55
Sarrasin	do	0 00	à	0 70
Lin	do	1 00	à	1 75
Mil	do	2 00	à	2 20
Blé-d'inde	do	1 00	à	1 10

LEGUMES.

Pommes par quart	2 00	à	4 05
Patates par poche	1 0	à	1 10
Fèves par mts	1 5	à	1 60
Oignons par tresse	0 04	à	0 10

LAITERIE.

Œufs frais par douzaine	0 30	à	0 40
Beurre frais par lb	0 0	à	0 0
Beurre salé par lb	0 20	à	0 25

GIBIERS.

Canards sauvages p. couple		0 25	à	0 30
Canards noirs	do	0 50	à	0 60
Pluviers, par dos	do	1 60	à	1 86
Pigeons	do	0 18	à	0 20
Perdrix	do	0 00	à	0 10
Bécasses	do	0 00	à	0 00
Tourtes par douzaine		0 00	à	0 00

DIVERS.

Sucre d'érable par lb	0 07	à	0 09
Sirop par gallon	0 75	à	0 80
Miel par lb	0 10	à	0 11
Saindoux par lb	0 12	à	0 15
Lard frais par 100 lb	6 60	à	7 25
Bœuf frais par 100 lb	8 00	à	9 00
Lièvres par couple	0 00	à	0 00

VOLAILLES.

Dindes par couple		1 83	à	2 60
Dindes	do [jeunes]	0 00	à	0 00
Oies	do	1 60	à	1 80
Canards	do	0 90	à	1 80
Poulets	do	0 60	à	0 80
	do	0 00	à	0 07

MARCHE AUX ANIMAUX.

Corrigé par le Clerc du Marché Viger.

Montréal, 14 Mai 1877.

Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs	$ 4.00	à	$.50
" 2e et 3e	2 75	à	3 75
Vaches à lait, chaque	25.00	à	35.00
" extra	60.00	à	80.00
Veaux, 1re qualité	8.00	à	11.00
" 2e "	5.00	à	7.00
" 3e "	2.00	à	4.00
Moutons 1re qualité	8.00	à	10.50
" 2e "	5.00	à	7.00
Agneaux, 1re qualité	5.00	à	7.00
" 2e "	2.00	à	4.00
Cochons, 1re qualité	0.00	à	00.00
" 2e "	0.00	à	0.00
Foin, 1re qualité, par 100 bottes	10 00	à	11.00
Foin, 2me qualité	7.00	à	9.00
Paille, 1re qualité	4.00	à	4.50
Paille, 2me qualité	3.00	à	3.50

MARCHE DE NEW-YORK.

New-York, 14 Mai

Coton—ferme, 10 13/16 midd. uplands.

Farine — Cotes sans changements ; reçu 16,000 quarts ; ventes 8,000 quarts.

Farine de Seigle — Tranquille, reçu 000 qrts ; ventes 0 qrts ; de 5.75 à 6 00.

Blé — Plus ferme ; reçu 15,000 mts, ventes 1,000, 0.00 à 1.00 pour ungraded du printemps ; 1 95 pour No. 2 Chicago ; 1.95 à 1.95 pour No. 2 Milwaukee.

Seigle—Tranquille, reçu 0,000 ; ventes 0,000 ; 1 08 à 1.10 pour de l'Etat.

Blé-d'inde—Marché ferme : reçu 95,000 mnts ; ventes 145,000, de 6½c à 72c pour nouveau mêlé de l'ouest ; 71 à 74c pour vieux do ; 00 à 00c sous voile.

Orge—Tranquille ; reçu 00 000 mnts ; ventes 00,000 ; $0.00 pour du Canada 0 00 pour No 2 Baie de Quinte ; 75c pour deux rangs de l'Etat à arriver ; 95 à 96c pour six rangs de l'Etat.

Avoine—Ferme ; reçu 168.000 mts, ventes 22,000 ; 43c à 63c pour mêlée de l'Etat et de l'ouest ; 50 à 70c pour blanche.

Lard—De $15 40 à 00 00.

Saindoux—A $9 80.

Beurre—10 à 18c pour de l'Etat et de Pennsylvanie ; 13 à 27c pour nouveau.

Fromage—De 7 à 14½c.

Pétrole—Crue 8½c ; raffiné 14½c

MARCHE DE CHICAGO.

Chicago, 14 Mai.

Farine—Marché sans changement.

Blé—Marché en bonne demande et en baisse ; pour les ventes du No. 2 de Chicago, du printemps, de 1 65 à 1.65½ au comptant ; No. 3 do, 1 53 à 1 53 ; Rejeté, 1 23 à 1 28.

Blé-d'inde—marché en bonne demande et en baisse ; pour les ventes du No. 2 mêlé, de 52c à 52½c pour au comptant ; de 00 à 00 pour les ventes de mai ; rejeté, de 48 à 58½c.

Avoine — Marché lourd et en baisse ; 45 à 45½ au comptant

Seigle—Marché ferme et en hausse ; ventes, de 85 à 86 pour au comptant.

Orge — Marché en hausse et ferme ; ventes du No. 2, 70 à 75c sur les lieux ; à 00 pour mai.

Lard—Marché actif ; ventes, de 14 17½ à $14 25 pour nouveau.

Saindoux — Marché actif ; ventes de $9,50 à 9 55 pour au comptant.

Porcs abattus—Marché en bonne demande et ferme ; ventes à $0.00.

Viandes préparées—Marché aisé, 5¼,7½ et 7¾.

Epaules, de 0c à 1½c.

Epaules courtes, 7½ à 7¾.

Whiskey— Marché en bonne demande, à 0 00 à 1,08½

Frets,—Blé-d'inde à Buffalo, 4 cts.

A l'ouverture de la Halle-aux-Blés cette après-midi, le blé était ferme, à 68½ pour juin ; Blé-d'Inde neuf et en bonne demande 54c pour juin ; Avoine, sans changement, 43½c au comptant, 43½ pour juin ; Lard, tranquille ; Saindoux, tranquille.

Recettes—Farine, 9,500 ; blé, 9,000 ; blé-d'inde, 156,000 ; avoine, 46,000 ; orge, 14 600 ; seigle, 2,600.

Expédiés — Farine, 8,500 ; blé, 78 000 ; blé-d'inde, 112,000 ; avoine 34,000 ; Seigle, 8,000 ; Orge, 5,000

TRANSPORT DES MALLES.

Bureau de Poste, Montréal, 27 Avril 1877

Livraisons. a. m.	p. m.	MALLES.	Levées. a. m.	p. m.
		ONTARIO.		
8 & 9 45	......	Ottawa, p. ch. de fer	7 45	8 00
8 & 9 45	......	Province d'Ontario	7 45	8 00
......	......	Rivière Ottawa, route	......	......
		QUEBEC.		
......	......	Québec, Trois-Rivières et Sorel, p. vapeur	......	6 00
8 00	......	Québec, ch. de fer	......	8 00
8 00	......	O. F. Cantons de l'Est, Trois-Riv., Arthabaska et Rivière du Loup	......	8 00
11 00	......	O. F. et Sémi et Hemmingford	......	1 00
8 00	12 45	St Hyacinthe, Sherbrooke, etc.	{ 6 15	2 & 8
9 30	......	St Jean et la Jonction du Vermont	......	2 00
9 30	......	Stanford et les comtés du Sud-Est	......	3 00
		MALLES LOCALES		
10 00	......	Beauharnois, route	6 00	......
10 30	......	Chambly, St Césaire	......	2 00
11 00	......	Contrecœur, Varennes et Verchères	......	1 30
......	......	Côte St Paul	6 00	......
10 00	......	Tanneries Ouest	6 00	2 00
10 30	6 45	Huntingdon	6 00	2 00
10 30	2 00	Lachine	6 00	2 00
9 30	......	Longueuil	6 00	2 00
10 00	2 30	St Lambert	......	2 00
......	......	Laprairie	......	2 00
11 00	......	New Glasgow, Sault au Récollet	7 00	......
......	6 15	Terrebonne, St Vincent	7 00	2 30
8 30	6 00	Pointe St Charles	8 00	1 & 5
......	......	St Laurent, St Eustache, Ste Scholastique, Belle Rivière	7 00	......
......	2 30	St Jérôme, Ste Rose et Ste Thérèse	7 00	......
10 00	......	St Jean et la Station St Armand	5 00	2 00
6 00	......	Trois-Rivières, route de la rive Nord	......	1 00
......	......	Hochelaga	8 00	1 & 5
		PROVINCES MARITIMES		
8 00	......	N-Brunswick, Nouvelle Ecosse et I P E	{......	1 & 8
......	......	Terreneuve, partant tous les jours pour Halifax, et de là transmission se fera tous les mardis alternatifs—du 2 Mai.	......	1 & 8
		ETATS-UNIS.		
6 & 10	......	Boston et les Etats de la Nov. Angleterre, excepté le Maine	7 00	2 00
8 00	......	N.-York et les Etats du Sud	......	2 & 7
8 & 11	......	Island Pond, Portland et le Maine	{—}	1 & 8
8 & 9 45	......	Etats de l'Ouest et du Pacif. et Manitoba	7 45	8 00
		INDES OCCIDENTALES		
		Lettres, etc., payées d'avance via N.-York, sont expédiées chaque jour à New-York, d'où partent les autres malles : Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les Jeudis p.m. Pour St Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23 de chaque mois	......	2 00
		GRANDE BRETAGNE.		
		Par la ligne Canadienne le Vendredi		7 00
		Par New-York, les Lundis et Mardis		2 00
		Allemagne, Vendredi		7 0
		Do Mercredi		2 00

* Les sacs de la malle par les chars sont ouverts jusqu'à 9.00 A.M., et 9.15 P.M.

† Les sacs de la malle par les chars sont ouverts jusqu'à 2.30 P.M., 6.30 P.M.

Les lettres enregistrées devront être mises à la poste 15 minutes avant la fermeture de chaque malle.

Les boîtes dans les rues sont visitées à 10 a.m. 12.15. 5.30 et 7.45 p.m.

ABEL PILON & Cie.

33, RUE DE FLEURUS, PARIS

Crédit Littéraire et Musical

POUR L'ACQUISITION DE

LA MUSIQUE ET DES LIVRES

Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de

Littérature,
Droit,
Sciences,
Beaux-Arts, etc.

ainsi que des PUBLICATIONS MUSICALES des principaux éditeurs de Paris.

Mode de crédit pour tous les ouvrages du catalogue Abel Pilon & Cie

Toute demande jusqu'à vingt piastres est payable une piastre par mois, et, audessus de cette somme, le paiement mensuel est égal au vingtième du montant de la facture. S'adresser A

M. E. DANSEREAU
17, Cote St. Lambert,
MONTREAL.

Agent de MM. Abel Pilon & Cie., de Paris, pour la Puissance du Canada.

VOIR LES CATALOGUES ET SPECIMENS

15 Mars.—a 155

AGENCE DE COLLECTION

DE

Loyers et autres Dettes d'Assurances et d'Immeubles,

Bureau No. 181, rue St. Jacques, Montréal

A LOUER

Un nombre de Maisons sur les Avenues Union et Université, Rues St. Denis, St. Joseph et en d'autres localités ; aussi des Magasins de première classe sur les Rues St. Paul, Sœurs Grises et Craig, les deux sus-mentionnés sont adaptables pour des manufactures. Loyer modéré ; ceux sur la rue des Sœurs Grises sans loyer jusqu'au premier de Mai ; ceux sur la Rue Craig, peuvent être fournis de pouvoir à vapeur si on le désire.

A VENDRE A BON MARCHE

Des Lots vacants et propriétés améliorées près de la Rue Sherbrooke et sur les Rues St. Joseph, Forfar, Dorchester, Université, Mackay et Windsor, vis-à-vis le Carré de la Puissance, près de l'Evêché ; aussi un grand lot à bon marché et à des termes excessivement favorable sur la Rue Chatham, 201 x 131, propice pour une cour de bois de sciage ou de chauffage.

L'Agence fait la location et la vente des maisons et d'immeubles, et la collection des Loyers et à-comptes une spécialité.

B. FURNISS & Cie.

20 Janvier. 110

Ecole Normale Jacques Cartier

Les demandes d'admission pour l'année 1877-78 devront être adressées au soussigné, du 20 Septembre au 1er Mai prochain. JEUDI, le 17 Mai 1877, les aspirants devront se présenter à l'Ecole à 3 heures P.M., pour subir un examen. Cet examen décidera l'admission, et la distribution des bourses, s'il y a lieu, en tenant compte de la date de la demande.

Par ordre du Principal,

O. GERVAIS, Professeur,
Secrétaire.

1er Septembre 1876. 3

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU D'HOCHELAGA

194, rue St. Jacques, Montréal

OFFICIERS :

WILLIAM RUTHERFORD, *Président.* | JAMES GRANT, *Directeur-Gérant.*

DIRECT

J. K. WARD, Maire de Notre-Dame de Grâce.

JOSEPH A. M. LAPIERRE, M.D., Village St. Jean Bte.

DUNCAN MACDONALD, Entrepreneur de Chemins de fer.

NARCISSE TRUDEL, Maire de St. Henri.

ALEX. HOLMES, Marchand de bois, etc.

MICHEL LEFEBVRE, Maire du Côteau St. Louis.

JOHN McMILLAN, Raffineur et Marchand d'huile.

WILLIAM RUTHERFORD, Côte St Antoine.

JAMES GRANT, Côte des Neiges.

Avocats—MM. CROSS, LUNN & DAVIDSON, C. B.

Banquiers—LA BANQUE CONSOLIDEE.

Secrétaire—JAMES GRANT.

Agent—CHARLES B. DOUCET.

Assurances de toute description, non spécialement hazardeuses, accordées pour une ou trois années.

27 octobre.—a k

COMPAGNIE D'ASSURANCE

ROYALE CANADIENNE.

FEU ET MARINE.

Montant du Capital souscrit	**$6,000,000**
Montant du Capital payé	**600,000**
Actif	**$1,255,575.07**

REVENU.

Primes reçues	$ 1,582,476 13
Intérêt sur Placements	52,342 50
Revenu total durant l'année 1876	$1,634,818.63

ARTHUR GAGNON, Ecr., Sec.-Trés. | ALFRED PERRY, Gerant-Général

4 Août. 273

Prix Montyon (2,000 fr.) de l'Académie des Sciences
(INSTITUT DE FRANCE)

VINS DE QUINA TITRÉS d'OSSIAN HENRY

Membre de l'Académie de Médecine, Agrégé à l'Ecole de Pharmacie de Paris.

VIN DE QUINA TITRÉ d'OSSIAN HENRY

Supérieur à toutes les préparations de quinquina par sa composition constante et par sa richesse en principes actifs. Agréable au goût et ne constipant jamais, il donne les meilleurs résultats contre les **fièvres intermittentes, typhoïdes, les longues convalescences**, etc. C'est le tonique et le reconstituant par excellence.

VIN DE QUINA FERRUGINEUX d'OSSIAN HENRY

Le meilleur et le plus efficace des ferrugineux contre la **pauvreté du sang**. Son goût agréable et son action certaine en font un merveilleux médicament pour guérir les **pâles couleurs**, la **chlorose**, l'**anémie**, les **constitutions épuisées** et toutes les maladies du sang.

MIGRAINES ET NEVRALGIES

Le PAULLINIA FOURNIER est depuis 1840 le seul remède de ces affections. —Un demi-paquet, délayé dans un peu d'eau sucrée, suffit pour calmer à l'instant, sans inconvénient, l'accès le plus violent.

DEPOT GENERAL : à Paris, E. FOURNIER & Ce, 15, rue de Londres.

M. A. DELAU, 223, rue McGill, à Montréal.

LA SOCIETE CANADIENNE-FRANCAISE DE CONSTRUCTION DE MONTREAL.

Le tirage au sort et la vente à l'enchère des 89me et 90me appropriations auront lieu JEUDI, le 17 MAI prochain, à 7½ heures du soir, au bureau de la Société, No. 28, rue St. Gabriel.

Pour être qualifié il faudra avoir payé la 367me semaine.

Par ordre,

L. H. CHARBONNEAU,
Sec.-Trés.

Montréal, 26 Avril 1877 —192

SOCIETE DE CONSTRUCTION DU COMTE D'HOCHELAGA.

Quatre Appropriations de cette Société seront octroyées LUNDI, le 21 Mai, à 8 heures P.M., au Bureau de la Société.

Par ordre,

CHS. LEMYRE,
Sec.-Trésorier.

2 Mai. 196

COMPAGNIE DE PRET ET CREDIT FONCIERS.

AVIS

L'Assemblée générale annuelle des membres ou actionnaires de cette Compagnie aura lieu lundi le 21 mai prochain 1877, à trois heures de l'après-midi, au bureau de la dite Compagnie, No. 8 Côte St. Lambert, pour l'élection des Directeurs, recevoir le rapport du bureau de Direction celui du Caissier et autres fins.

Par ordre du Bureau,

G. N. FAUTEUX,
Caissier.

4 avril 1877.—172,

AVIS

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE des actionnaires de la BANQUE METROPOLITAINE, Montréal, aura lieu LUNDI, le 4e jour de JUIN prochain. Le fauteuil sera pris à 3 heures P.M.

Les livres de transfert seront fermés depuis le 19 Mai jusqu'au 5 Juin.

En outre des affaires ordinaires de l'assemblée, l'"Acte" maintenant devant le Parlement, sera pris en considération s'il est passé, et accepté s'il en est ainsi décidé, et toutes démarches autorisées par le dit "Acte" pour la liquidation de la Banque, la nomination de liquidateurs, etc., seront prises en considération et adoptées.

Par ordre,

G. H. R. WAINWRIGHT,
Caissier.

Montréal, 20 Avril 1877 —187

Dissolution de Société,

La Société qui existait, dans la Cité de Montréal, entre les soussignés, sous les noms et raison de S. DAVIS & Cie, a été dissoute ce jour,

M. J. L. MOSS liquidera les affaires de la Compagnie.

S. DAVIS.
J. L. MOSS.

Montréal, le 30 Avril 1877 195

AVIS

Le METROPOLITAN CLUB ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom, à moins d'un ordre par écrit signé par un membre du Comité et contresigné par le Trésorier du Club.

8 Mai.—3 k 201

Dissolution de Société

La société existant entre PREFONTAINE & PARISEAU, marchands de bois de sciage, est dissoute de consentement mutuel. Les dettes dues à la dite société seront collectées par les deux soussignés.

TOUSSAINT PREFONTAINE
DAMASE PARISEAU

T. PARISEAU continue les affaires au No. 92, rue Sanguinet, coin de la rue Dorchester, et

DAMASE PARISEAU est au No. 430 rue Lagauchetière (près de la rue St. Dominique.

3 mai—m a 198

AVIS.

Nous avons, à dater de ce jour, admis M. CORNELIUS McDONNELL, comme associé de notre maison. Dorénavant nos affaires se feront sous la raison sociale de McGauvran, Tucker & McDonnell.

McGAUVRAN & TUCKER.

1er Mai 1877

Relativement à l'avis ci-dessus, les soussignés sollicitent respectueusement la continuation du patronage qui a été accordé à l'ancienne maison depuis son établissement en 1854, et ils promettent de faire tous leurs efforts pour conserver la réputation qu'ils se sont acquise dans les vingt dernières années. Nous possédons les avantages supérieurs pour exécuter les différentes commandes parfaitement et dans le plus bref délai dans nos scieries et dans nos ateliers pour la manufacture de portes et fenêtres et de caisses. Notre assortiment de bois se compose de pin, de frêne, de cèdre, de bois dur, bois carré ou mou, bois scié, moulures diverses, lattes, pièces tournées, bardeaux, etc., etc., etc.

Tous les ordres laissés à notre Bureau, No. —, Rue St. Joseph, coin de la Rue Canning, seront promptement exécutés.

McGAUVRAN TUCKER & McDONNEL.

Montréal, 2 Mai 1877. 196—um k

Corporation des Trois-Rivières

Avis Public

Des Soumissions cachetées, portant à l'endos "Soumission pour les Ponts du St. Maurice," et adressées au soussigné, seront reçues à son bureau, en l'Hôtel-de-Ville, jusqu'à MARDI, le CINQ de JUIN prochain, à MIDI, pour la reconstruction des ponts en bois sur la rivière St. Maurice, suivant les plans et spécifications que l'on peut voir au bureau du soussigné.

Le Conseil de Ville des Trois-Rivières ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

J. G. A. FRIGON,
Secrétaire-Trésorier.

Hôtel-de-Ville,
Trois-Rivières, 9 Mai 1877 } 202 1m

Département de l'Aqueduc

Avis Public est par le présent donné qu'à l'avenir quiconque désirera faire poser des tuyaux de service sur sa propriété, devra donner deux mois d'avis de son intention au bureau du surintendant du département de l'aqueduc, à l'hôtel-de-ville.

(Par ordre,)

CHS. LACKMEYER,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 9 Mai 1877. } 203

Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario.

Steamer de la Malle Royale entre Québec, Montréal, Kingston, Toronto, Hamilton et les ports intermédiaires.

Le vapeur *Québec*, Capt. J. B. Labelle, et le vapeur *Montréal*, Capt. R. Nelson, partent tous les jours (dimanche excepté) pour Québec, à 7 heures.

Les vapeurs de Montréal à Hamilton, faisant correspondance à Toronto avec les vapeurs pour les Chutes Niagara et Buffalo, et avec les chemins de fer pour l'Ouest, pour le présent partiront comme suit : le *Corsican*, les Mardis ; le *Spartan*, les Jeudis, et l'*Algerian* Samedi du Bassin du Canal à 9 heures du matin et de Lachine à l'arrivée du train laissant la Station Bonaventure à midi.

Le vapeur *Bohemian*, Capt. J. Rankin, pour Cornwall, tous les Mardis et Vendredis à 12 30 p.m., du Bassin du Canal et de Lachine après l'arrivée du train de 3 heures.

Le vapeur *Berthier*, Capt. L. H. Roy part pour Berthier tous les Mardis, Jeudis et Samedis, à 2 heures p.m., faisant jonction à Lanoraie, avec le Chemin de Fer de Joliette.

Le vapeur *Chambly*, Capt. Frs. Lamoureux, part pour Chambly tous les Mardis et Vendredis, à 2 heures P.M.

Le vapeur *Terrebonne*, Capt. E. Laforce, part tous les jours (dimanche excepté) pour l'Assomption, à 3 heures P.M.

Bureau pour les billets et les cabines au No 133, Rue St. Jacques. Bureau pour le Fret au Bassin du Canal et au Quai Richelieu, au pied de la Place Jacques-Cartier.

Bureau Général : No. 228, Rue St. Paul, Montréal.

ALEX MILLOY, Agent du Trafic. | J. B. LAMERE, Agent Général.

5 Mai, 1877. 199

La Compagnie de Navigation de Laprairie.

Le et après LUNDI, le 30 Avril et jusqu'à avis contraire, le Vapeur "LAPRAIRIE," Capt. DEMERS, partira autant que possible, aux heures suivantes, les Dimanches et Fêtes exceptés.

De Laprairie :	De Montréal :
6 00 A M	7 30 A M
9 30 A M	4 00 P M

J. BROSSEAU,
Secrétaire.

25 Avril. 191—z k

LES VAPEURS DE LA MALLE DE LA

Cie de Navigation de la Rivière Ottawa

Commenceront leurs voyages réguliers entre

MONTREAL et OTTAWA

SAMEDI, 24 COURANT.

Les passagers partent par le train de 7 a.m. pour Lachine, tous les jours (Dimanches exceptés)

19 avril. 185

LIGNE ALLAN.

SOUS CONTRAT avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1877—Arrangements d'Eté—1877

Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits sur La Clyde, en fer à double engin.

VAISSEAUX.	TON.	COMMANDANT
SARDINIAN	[illegible]	Lt. Dutton, R. N. R.
CIRCASSIAN	[illegible]	Lt. Smith R. N. R.
POLYNESIAN	[illegible]	Capt Brown.
SARMATIAN	[illegible]	Capt. A. D. Aird
HIBERNIAN	[illegible]	Lt. Archer, R.N.R.
CASPIAN	[illegible]	Capt. Trocks.
SCANDINAVIAN	[illegible]	Capt. R. S. Watts
PRUSSIAN	[illegible]	Capt. Ritchie
AUSTRIAN	[illegible]	Capt. H. Wylie.
NESTORIAN	[illegible]	Capt. Barclay.
MORAVIAN	[illegible]	Capt Graham.
PERUVIAN	[illegible]	Lt. Smith, R. N. R.
MANITOBAN	[illegible]	Capt. McDougall.
NOVA-SCOTIAN	[illegible]	Capt. Richardson.
CANADIAN	[illegible]	Capt. Nicl McLean
ACADIAN	[illegible]	Capt. Cabel.
CORINTHIAN	[illegible]	Capt. Jas Scott.
WALDENSIAN	[illegible]	Capt. J G Stephen
PHŒNICIAN	[illegible]	Capt. Menzies
NEWFOUNDLAND	[illegible]	Capt. Mylins.

Les STEAMERS de la Ligne de Liverpool faisant voile de Liverpool, chaque JEUDI et de Québec chaque SAMEDI, arrêtant à Lough Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les malles et les passagers pour l'Irlande et l'Ecosse, devant partir

DE QUEBEC

Sardinian	12	Mai.
Peruvian	19	"
Polynesian	2	Juin.
Sarmatian	9	"
Circassian	16	"
Moravian	23	"

Prix du Passage de Québec,

Une réduction spéciale est faite sur les prix du passage pour la saison d'été.

Cabine	$70 et $80
(selon l'accomodation)	
Intermédiaire	40 00
Entrepont de Montréal	25 00

Les Steamers de la Ligne de Glasgow feront voile de la Clyde tous les MARDIS, et de Québec tous les JEUDIS.

DE QUEBEC.

Phœnician	vers le	10	Mai
Waldensian	"	17	"
Corinthian	"	24	"
Manitoban	"	31	"
Canadian	"	7	Juin
Austrian	"	14	"

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau.

Les cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Les passagers de cabine qui fourniront leur vin devront payer un droit de débouchage de ... par bouteille.

Pour fret et autres détails, s'adresser à Portland, à H. & A. ALLAN ou à J. L. FARMER ; à Bordeaux, à LAFITTE & VANDERCRUCE, ou E. DEPASS & Co ; à Québec, à ALLANS, RAE & Co ; au Havre, à JOHN M. CURRIE, 21 Quai d'Orléans ; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, rue du 4 Septembre ; à Anvers, à Rotterdam, à R. P. ... ; à Hambourg à W. GIBSON & HUGO ; à Belfast, à CHARLEY & MALCOLM ; à Londres à MONTGOMERIE & GREENHORNE, 17 Gracechurch Street ; à Glasgow à JAMES & ALEX ALLAN, 70, Great Clyde Street ; à Liverpool, à ALLAN, ALEX James Street ; à Chicago, à ALLAN & Co, 72, La Salle Street

H. & A. ALLAN,
Coin des rues Youville et Commune.

'PIONEER LINE OF AUSTRALIAN PACKETS,' établi en 1852

En vertu des arrangements qu'il a conclus avec le Gouvernement de la Nouvelle Galles du Sud, le soussigné est dûment autorisé à délivrer des billets de passage pour SYDNEY, AUSTRALIE, aux émigrants de 12 à 50 ans, au prix de $37.50 en or, et pour les enfants de 1 à 12 ans, accompagnant leurs parents, au prix de $18.50 en or ; les enfants audessous de deux ans seront transportés gratuitement.

L'excellent navire "ANNIE H. SMITH" partira le 15 AVRIL et sera suivi par d'autres vaisseaux.

Pour plus amples informations, s'adresser à

R. W. CAMERON & CO.,
23, South William Street, N. Y.

29 Janvier—117 r

Compagnie Générale Transatlantique.

Les Steamers de cette Compagnie, portant la malle entre New-York et le Hâvre, faisant escale à Plymouth (G. B) pour le débarquement des passagers, partiront de la jetée No. 42 N. R., pied de la rue Morton, TOUS LES MERCREDI.

France, Trudelle,	Merc. 16 Mai,	7 30 A M	
Pereire, Daure,	Merc. 23	"	2 00 P M
St Laurent, Lachesnez,	30	"	7 00 A M

Prix du passage en or (vin compris) :

POUR LE HAVRE—1re cabine, $100 : 2de cabine, $65 ; 3me cabine, $35.

Entrepont, $26, y compris le vin, l'usage d'un lit et d'ustensiles de cuisine.

POUR PLYMOUTH, LONDRES, et toutes stations de chemins de fer en Angleterre :

Première cabine, $90 à $100, selon les accommodations ; seconde cabine, $65 ; troisième cabine, $35 ; entrepont, $27, y compris le vin et les articles sus-mentionnés.

Billets de retour à très-bas prix, valables en Angleterre et en France

Les steamers marqués d'un * ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Pour le passage et le fret, s'adresser à

LOUIS DE BEBIAN Agent,
55, Broadway.

Ou à D. MASSON & Cie.,
Agents pour Montréal.

Chemin de Fer Montréal Ottawa et Occidental.

AVIS est par le présent donné que la

STATION DU MILE-END

Est maintenant prête à recevoir

LE FRET ET LES PASSAGERS

Les trains partent pour Lachute à 4.10 P.M., et pour St Jérôme à 5.10 P.M.

Barrières gratis.

DUNCAN MACDONALD.

Montréal, 7 Mars 1877.—178

Chemin de Fer le Grand Tronc

BILLETS D'EXCUSION DU SAMEDI

Le et après le 5 MAI, des BILLETS D'EXCURSION DU SAMEDI seront émis durant la saison d'été, entre Montréal et les stations environnantes à MOITIE PRIX, bons pour le retour jusqu'au LUNDI suivant la date de leur émission.

De plus amples détails peuvent être obtenus en s'adressant aux Agents de la Compagnie.

JOSEPH HICKSON,
Directeur Général.

Montréal, 25 Avril 1877.—194 qu

H. Lavigne & A. Renaud

TOUS DEUX

Peintres de Maisons, d'Enseignes, Décorateurs, Imitateurs, Blanchisseurs, Tapissiers, Vitriers, etc.,

Informent leurs pratiques et le public de Montréal et de la campagne qu'il viennent de se joindre en société, et qu'à l'avenir ils feront affaires sous les nom et raison sociale de "Lavigne & Renaud," et qu'ils continueront comme par le passé, à satisfaire, tant pour la modicité du prix que pour la bonne exécution de l'ouvrage, les personnes qui voudront bien les honorer de leur patronage.

Atelier au No. 60½, Rue Notre-Dame, près de la Rue Bonsecours, Montréal

16 Mars. 157—tm k

Ateliers de Teinture du St. Laurent

81, RUE BLEURY

Teinture et nettoyage de toutes sortes ; spécialité pour teindre, nettoyer et remettre à neuf les rideaux de damas et de reps. Nettoyage et teinture de robes de Dames, sans qu'il soit nécessaire de les défaire. On accorde une attention particulière à la teinture et au nettoyage des vêtements d'hommes. Nettoyage de gants de peau.

JAMES McDONALD.

20 avril—a k 176

Nettoyage des Tapis par des Machines.

Ateliers : 13, 15 et 17, Rue Hermine

(Près de la Rue Craig, la première Rue à l'ouest de la Rue Bleury.

Nouvelles Machines à L'ouvrage est soigneusement et rapidement exécuté, à des prix raisonnables. Satisfaction garantie.

26 Avril. 184—im k

JACKSON & JACKSON

Comptables et Syndics

Demandes d'affaires en faillite.
Successions liquidées. Livres balancés.
Affaires de sociétés réglées, etc., etc.

BUREAU : 178, RUE ST. JACQUES

Au-dessus de la Banque d'Epargnes

19 avril.—tm k 185

F. J. BISAILLON

AVOCAT

486,-Rue Craig-486

MONTREAL

17 Janvier

Mousseau, Chapleau, Archambault & Désaulniers

AVOCATS

29, RUE ST. GABRIEL MONTREAL

J. A. MOUSSEAU, C.R., et M.P.,
Hon. J. A. CHAPLEAU, C.R., Secrétaire Provincial.
J. L. ARCHAMBAULT, B.C.L.
LOUIS L. DESAULNIERS, B.C.L.

6 Septembre. 301

Geo. A. HUGHES

NOTAIRE,

66—RUE ST. JACQUES—66

Dr. TASSÉ

No. 16, — Rue Bonsecours, — No. 16

4 Mai. 148—4m

Dr. H. Lemery

No. 165, RUE BLEURY,

Consultations de 8 à 10 heures A.M., et de 5 à 7 heures P.M. ; gratis pour les pauvres.

Hospice de Maternité

932, RUE Ste. CATHERINE, 932

MADAME VON ...

182

La Compagnie Canadienne de Caoutchouc de Montréal

Informe le public qu'elle fabrique toutes espèces de marchandises en caoutchouc telles que courroies pressées par une machine brevetée ; valvules, emballage à vapeur, boyaux, ressorts de chars et voitures, rouleaux à tordre le linge, tubes, etc.

AUSSI

LES BOYAUX CARBOLISES ET AMELIORES pour pompe à incendie, résistant à une pression de 400 livres au pouce carré, ne gelant jamais lorsqu'ils sont exposés au froid ; ils sont plus légers, plus forts et plus durables que tous autres boyaux offerts au commerce, de fait *ils sont les seuls sur lesquels on peut compter au besoin.* Elle fournira aux départements du feu des boyaux, des tuyaux à suction, des jets d'eau flexibles, des accoupleurs de boyaux, des prélarts pour sauvetage, etc., sous le plus court délai et à des prix modérés.

Toute information demandée par la poste recevra notre attention immédiate.

FRS. SCHOLES,
Gérant,

22 Novembre. 63—a

GODFROI CHAPLEAU

MANUFACTURIER DE

COFFRES - FORTS

DE LA PUISSANCE

Coffres-Forts à l'épreuve du feu et à l'épreuve du feu et des voleurs.

MEDAILLE D'ARGENT

l'Exposition du Centenaire, Philadelphie 1876.

PREMIER PRIX

A l'Exposition Provinciale de 1873 Montréal.

PREMIER PRIX

A l'Exposition Provinciale de 1875, Ottawa.

Ces Coffres-Forts dont la popularité grandit de jour en jour réunissent toutes les qualités nécessaires aux Caisses de Sûreté. Le Ciment renfermé entre deux fers, est ainsi placé de manière à laisser un espace d'un demi-pouce entre la boîte en fer et la pièce en bois, formant l'intérieur du Coffre. De cette façon, l'air circule facilement dans cet espace entre le fer et le bois, et permet au Coffre même, en cas d'incendie, de résister à l'action du feu et exclut toute humidité à l'intérieur. Ces améliorations rendent mes Coffres supérieurs à ceux de toute autre fabrique.

Les pentures de mes Coffres-forts sont en fer battu avec base en acier et très-solides au moyen d'une vis fixée au bas, on peut lever ou baisser la porte, dans le cas où elle serait dérangée par un long usage.

On pourra se convaincre de la vérité de mes assertions en visitant l'établissement.

AUSSI MANUFACTURIER DE

Garnitures Intérieures pour Voûtes en fer, avec Portes à l'épreuve des voleurs.
Portes et Volets en fer à l'épreuve du feu.
Portes en Fer pour Banques, Institutions Publiques et Charniers de Cimetières.
Coffres de Sureté pour la préservation de Documents Importants, Billets de Banques, Débentures, etc.
Serrures Brevetées, spécialement adaptées aux Portes de Voûtes, Banques Coffres-Forts et Prisons, Soliveaux en fer, Ponts en fer, etc.

Un grand nombre de Coffres-Forts de seconde main, de diverses fabriques, seront vendus à bon marché.

AINSI QUE MANUFACTURIER

D'OUTILS POUR TAILLEURS DE PIERRE

BUREAU : 330, Rue St. Laurent
MONTREAL.

13 ... k—53

LA MINERVE

Journal Quotidien

Deux Editions par jour :— Matin et Soir.

Prix d'Abonnement :

[PAYABLE D'AVANCE]

EDITION QUOTIDIENNE,

Ville	—un an	$6 00
"	—six mois	4 00
Campagne	—un an	6 00
"	—six mois	3 00
Etats-Unis	—un an, en or	6 00
"	—six mois, en or	3 00

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE,

Ville et Campagne	—un an	$3 00
" "	—six mois	1 50
Etats-Unis	—un an, en or	3 00
"	—six mois, en or	1 50

Tout abonné désirant cesser son abonnement, doit en donner avis au moins un mois d'avance et payer les arrérages. Tout semestre commencé doit se continuer jusqu'à échéance.

TARIF DES ANNONCES,

	Par ligne.
Première insertion	0 10
Autres insertions, si insérées tous les jours	0 03
Autres insertions, trois fois par semaine	0 05
" " deux "	0 07
" " une "	0 08
1 mois tous les jours	1 00
2 " "	1 50
3 " "	2 00
6 " "	3 00
1 an "	5 00
3 fois par semaine, un quart du prix ci-dessus	
2 " un tiers	
1 " une demi	
Dans les 5e et 3e pages, 5c par cent extra.	
Avis de Naissance, Mariage et Décès, 50c.	

AVIS :

Toutes Notices et Avis spéciaux en faveur de Manufactures ou de Corporations privées et publiques, Concerts, etc., seront chargées à dix centins la ligne.

La Semaine Agricole

Edition Hebdomadaire de LA MINERVE

[Paraissant le VENDREDI MATIN]

ABONNEMENT,

Un an, [payable d'avance]	$1 00
Etats-Unis, [en or]	1 00

ANNONCES,

	Par insertion.
—ligne	$0 10
3 mois	0 75
6 "	1 25
1 an	2 00